

ARGENTRÉ

le bulletin municipal / décembre 2016 / n°51



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

p.17

NOUVELLE LIGNE TUL

p.7

L.A. BIB

p.21

SOMMAIRE

MAIRIE

Éditorial	3
Extraits des délibérations	4
CCAS	5
Urbanisme	6
Transports urbains	7
Fibre optique	8
Restaurant scolaire	9
Saison culturelle	10
Les prochains rendez-vous	11



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Service jeunesse	12
École St Cyr Ste Julitte	13
École les Dauphins	14
École Jacques-Yves Cousteau	15
Amicale laïque	16
APEL	16
Conseil municipal des jeunes	17

LES DOSSIERS

Les Argentréens autour du monde	19
---------------------------------	----



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Comité de jumelage	20
Bibliothèque	21
École Maurice Ravel	22
Rêve d'étoiles	23
Arthéa	23
Familles rurales	24
Comice	24
ADMR	24
Société de pêche	25
Club des aînés de la Vallée de la Jouanne	25
Fêlés de la caisse	26
Don du sang	26



VIE SPORTIVE

Le mot du président	27
Section Badminton	27
Section BMX - VTT	28
Section Cyclo	28
Section Football	29
Section Marche Nordique	29
Section Volley	30
Section Pétanque	30
Section Gym douce	30
Section Randonnée pédestre	31
Section Running	31
Section Tennis	32
Section Tennis de table	32



INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux commerçants	33
Calendrier des fêtes	34
État civil	34
FDGDON	35
Déchetterie	35



Le Maire,
Christian LEFORT
christian.lefort@argentre.fr

Point d'actualité sur les dossiers en cours

Côté Laval Agglo

Comme beaucoup de personnes, j'étais devenu très pessimiste sur l'avenir du Parc de Développement Laval-Mayenne (PDELM) et ce d'autant plus que la loi NOTRe avait retiré la compétence économique au Département. Je pensais même que cette nouvelle loi pouvait satisfaire le Conseil Départemental et ainsi largement hypothéquer l'avenir du PDELM.

Et puis, la mutation de la base travaux LGV de Saint-Berthevin vers une plate-forme de transport combiné pour le fret ferroviaire semblait accaparer toutes les attentions.

L'autorisation par l'État de réaliser un nouvel échangeur, à coût raisonnable, dans le cadre de la reconfiguration des aires de service de Laval-Bonchamp par Cofiroute a relancé le projet.

En plus, l'État accorde une subvention de 1,2M€ pour cet échangeur.

Chacun s'accordant sur le fait que sans échangeur, le PDELM est voué à l'échec, cette excellente nouvelle pour le PDELM a ainsi réactivé le projet et redonné espoir. Restait pour Laval Agglo à repositionner le partenariat avec le Conseil Départemental. Il apparaît qu'un accord a été trouvé, permettant, 10 ans après l'annonce de ce projet, d'y croire à nouveau. Certes, il faudra encore attendre quelques années mais nul doute que ce PDELM satisfera aux besoins de développement économique de notre territoire.

Dans le Bulletin Municipal de juin dernier, je faisais part des difficultés sur le projet de fusion de Laval Agglo avec le Pays de Loiron, estimant que la date du 1er janvier 2017 ne permettait pas aux élus de s'approprier cette fusion.

Le nouveau Préfet a entendu cette demande de report, quasi unanime des communes, et différé au 1er janvier 2019 cette fusion. La sagesse a parlé. Cela permet aux élus de travailler dès maintenant et dans la sérénité au rapprochement des deux intercommunalités.

Côté Argentré

En ce qui concerne les transports publics, l'offre devient très attractive pour notre commune avec la création de la ligne O qui, au 1er janvier 2017, permettra de relier directement Laval et ce, grâce à 5 allers et retours quotidiens. Quel progrès !

Par ailleurs, depuis le 1er septembre, HandiTUL, le service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite est devenu MobiTUL. Si vous avez 80 ans et/ou un taux d'incapacité supérieur à 50%, vous pouvez bénéficier de ce service en porte à porte, pour les loisirs, les courses... sans restriction d'horaires. Renseignements et inscriptions : 02 43 49 86 24.

Dans sa séance du 18 novembre, le conseil municipal a adopté son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Cet agenda concerne les établissements communaux recevant du public (« ERP » comme par exemple les écoles...) ainsi que les installations ouvertes au public (« IOP comme par exemple le plan d'eau). Il affiche les actions que la commune va mener dans les cinq ans à venir pour mettre ces équipements en conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. 110 000€ seront ainsi consacrés à ces actions dont 43 400€ en 2017 pour les écoles, le complexe sportif et la salle des fêtes. Comparativement à bien d'autres collectivités, ce montant est très raisonnable du fait que, depuis longtemps, nous nous attachons à intégrer ces dispositions dans nos travaux (comme c'est le cas dans le cœur du village, avec les cheminements, ou encore l'accès aux commerces, à l'église ou à la mairie). Les travaux complémentaires prévus par cet Ad'AP assureront ainsi à tous les publics l'égalité des droits et des chances.

Enfin, bonne nouvelle, la commune a conservé son label régional « 3 fleurs » et, ce, malgré un cahier des charges contraignant. Félicitations aux « jardiniers communaux » !



Au nom du conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2017 en pleine forme en vous souhaitant le meilleur pour vous et vos proches.



La compétence « eau et assainissement » de Laval Agglomération

La loi «NOTRe» (nouvelle organisation territoriale de la république) prévoit, qu'au 1^{er} janvier 2020, les communautés d'agglomération disposeront, au titre de leurs compétences obligatoires, des compétences «eau potable» et «assainissement». Actuellement, le territoire de Laval Agglomération compte trois syndicats dont le SIAEP d'Argentré Sud. On constate une diversité des modes de gestion (régie, en délégation de service public, marché public...) et une forte disparité tarifaire.

Au vu des résultats de l'étude, lancée en mars 2015, le conseil communautaire a approuvé l'extension des compétences de Laval Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2017 en matière d'eau potable (production, distribution et gestion des abonnés), assainissement collectif (collecte, traitement, gestion des abonnés) et assainissement non collectif (contrôle des installations et gestion des abonnés).

Ont été fixés comme objectifs : l'amélioration du service (amélioration de la connaissance du patrimoine et augmentation du renouvellement des canalisations), la mise en œuvre d'une démarche de certification (qualité, sécurité environnement), et la convergence des tarifs permettant une baisse du prix de l'eau sur une partie importante du territoire communautaire.

Le Conseil municipal d'Argentré s'est prononcé favorablement sur cette extension des compétences

Fusion de Laval Agglomération et du Pays de Loiron

Par arrêté en date du 25 mai 2016, le Préfet a arrêté le projet de périmètre du nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) composé des 20 communes de Laval Agglo et des 14 communes du Pays de Loiron.

Cette fusion apparaît naturelle car le bassin de vie de Laval Agglo s'étend sur une grande partie du territoire du Pays de Loiron et les deux intercommunalités travaillent déjà ensemble sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT), sur

le nouveau contrat régional et sur le droit des sols (géré en commun depuis près d'un an). Toutefois, les deux intercommunalités n'intègrent pas du tout les mêmes compétences et les élus ne s'accrochent pas de la rapidité de cette fusion, légalement effective au 1^{er} janvier 2017.

C'est pourquoi, le conseil municipal d'Argentré, consulté sur cette fusion, approuve ce projet de fusion sous réserve d'un report de l'officialisation de cette fusion au 1^{er} janvier 2018.

Transport scolaire pour le primaire

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public « transport », il a été mis en évidence le coût élevé du transport scolaire pour le primaire à la charge de Laval Agglo (2 400 € par élève, soit 24 000 € pour les 10 enfants d'Argentré). Comparativement, le transport scolaire pour les enfants du secondaire se fait à partir des arrêts définis sur la commune. Une large majorité des élus de Laval Agglomération s'est prononcée en faveur de l'arrêt de cette prestation, la laissant dorénavant à la charge des communes. Faute de budget suffisant, il a été décidé, comme pour le secondaire, de laisser les familles gérer ce transport.

Tarifs 2016 du cimetière

Colombarium (30 ans) : 600 €, Colombarium (50 ans) : 900 €, Cavume (30 ans) : 400 €, Cavume (50 ans) : 600 €, concession (30 ans) : 150 €, concession (50 ans) : 250 €, dispersion des cendres : 50 €, plaque (30 ans) : 30 €.

A prévoir une augmentation de 2% en 2017 et en 2018.

Bourses et aides aux étudiants

Depuis 2014, le conseil municipal a décidé d'attribuer des bourses aux étudiants argentréens qui, pour le besoin de leurs études, partent à l'étranger (40 €, par mois de séjour plafonné à 6 mois).

Jean-Charles Galli (en master d'histoire des relations internationales à Rennes) va effectuer un stage de deux mois à l'ambassade de France en Chine à compter du 6 juin 2016 et obtient une bourse de 80 €

Laure Faure (master 2 Monde Chinois des affaires à l'université d'Aix en Provence) va effectuer un stage de

6 mois au sein d'un cabinet d'avocats français à Shanghai et obtient une bourse de 240 €.

Lucie Sablé (Sciences Po Rennes) va effectuer sa troisième année d'études à La Plata, en Argentine, à la faculté de sciences humaines et de l'éducation et reçoit une bourse de 240 €.

Marine Vannier (master « conduite de projets culturels » filière « tourisme culturel international ») va intégrer l'université de Vroclaw en Pologne pour une année et obtient une bourse de 240 €

Etude de renforcement des berges plan d'eau

L'étude menée par la société SCE pour le compte du syndicat du bassin de la Jouanne a mis en évidence des problèmes d'érosion des berges importants côté plan d'eau. Le bureau d'études a donc proposé un diagnostic précis de l'état des 600 mètres de berges du plan d'eau situées le long de la digue séparant le plan d'eau et la Jouanne ainsi que des solutions de confortement des berges. Le coût de l'étude (8 252,50 € H.T.) pourrait être financé par le syndicat de bassin (50 %) et par le conseil départemental (20 %). Le coût restant à charge de la commune serait alors de 2 475,75 €.

Recharges pour les véhicules électriques

Le SDEGM (Syndicat Départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne) organise le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. A cet effet, il envisage l'implantation des coffrets muraux sur 67 communes mayennaises, dont Argentré. Les charges liées à ce déploiement seront entièrement portées par le SDEGM. Le coût annuel pour la commune (consommation électrique) est estimé entre 18 € et 60 €.

Travaux d'éclairage public lotissement du Pré Mauté

Dans le cadre de la fin des travaux de lotissement du Pré Mauté, il est nécessaire de faire réaliser les travaux d'éclairage public sur la partie Nord avec la pose de trois candélabres et sur le chemin piétonnier qui remonte à la Croix Picard avec l'installation de cinq bornes.

Coût de l'opération 13 200 f HT avec une participation financière de 25 %

du SDEGM.

Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

Les communes ont l'obligation d'engager un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour mettre en conformité leurs ERP (Etablissement Recevant du Public) et leurs IOP (Installations Ouvertes au public). La signature de cet agenda correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité. Le diagnostic de l'accessibilité des ERP et IOP de la commune, réalisé le 10 octobre, a montré que des travaux étaient nécessaires dans les lieux suivants : base de loisirs, cimetière, complexe sportif, école Cousteau, école les Dauphins, salle des fêtes, gendarmerie, poste, mairie,

salle de la Jouanne, salle de la Vallée, stade rue des Rochers et stade des Marzelles.

Les travaux, d'un montant total de 120 500 € ont été programmés sur les 5 années à venir (dont 43 400 € de travaux sur l'année 2017).

DETR : Mise en accessibilité

La Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) vise à subventionner, entre autre, la réhabilitation des bâtiments communaux dans le cadre d'un Agenda D'Accessibilité Programmé. Elle peut atteindre 30% du montant des travaux, soit 13 020 € HT de subvention pour les travaux programmés sur l'année 2017 (voir ci-dessus).

Plan Partenarial de Gestion de la demande locative sociale

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) oblige les intercommunalités dotées d'un PLH (Programme Local de l'Habitat) à se doter d'un Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

Il permet de simplifier les démarches des demandeurs et d'instaurer un droit à l'information du public et des demandeurs. Les 20 communes de Laval Agglomération sont sollicitées pour émettre un avis avant que l'État ne donne le sien et que ce plan soit adopté en début d'année 2017 par le conseil communautaire. Un bilan sera dressé à mi-parcours (2019) avant un bilan final en 2022.

Affaires sociales

LE CCAS... C'EST QUOI ?



Le « Centre Communal d'Action Sociale » est un établissement public communal qui intervient dans la prévention et le développement social sur le territoire de la commune d'Argentré. Rattaché à la mairie, il garde tout de même une certaine autonomie de gestion grâce à un budget distinct. Aux côtés de Christian Lefort, président de droit, et des membres de la commission municipale « affaires sociales » (Christine Garry, vice présidente, Sylvie Druet, Odile Fiancette et Yolande Goulay), figurent un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales (Odile Gombault), un représentant des associations de personnes handicapées (Marcel Davoust), un représentant des associations de personnes âgées (Jules Leclerc) et un représentant

des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Henri Mézière).

Ses missions :

Le CCAS assiste et soutient les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées : participation à la collecte annuelle de la banque alimentaire, distribution de l'aide alimentaire (tous les jeudis à 18h à l'ancienne cuisine municipale, rue des sports), distribution d'un colis gourmand aux aînés n'ayant pas pu participer au repas communal (hospitalisation, résidents en maison de retraite...), aides ponctuelles (bons d'essence, participation à l'achat de matériel pour personnes en situation de handicap...), relations régulières avec les assistants sociaux...

Le CCAS en chiffres :

Un total de 1 416 € de dépenses était inscrit au budget prévisionnel 2016. Au final, le CCAS a distribué près de 850 kilos de nourriture à 7 familles bénéficiaires (soit une participation de 590 € facturée par la banque alimentaire de Laval) et a également accordé une aide de 250 € pour de l'équipement médical...

Pour financer ces dépenses, le CCAS

peut compter sur les concessions du cimetière (un tiers des sommes perçues par la mairie) et les quêtes réalisées lors des mariages.

Ponctuellement, le CCAS organise également des manifestations, comme ce fut le cas fin 2015 avec une représentation théâtrale à l'Escapade (810 € de recettes).

L'UDAF53, membre de droit du CCAS, peut apporter aux habitants d'Argentré les services suivants :

Permanence d'accueil des familles pour répondre à tout sujet ou litige de la vie quotidienne (consommation, droit en matière de santé, parentalité, médiation familiale, conseil en matière de budget, micro-crédit, surendettement, etc...)

Gestion et conseil sur les mesures de protection (curatelles, tutelles)

Gestion de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (allocations familiales...)

Mesures d'accompagnement social personnalisé ayant pour but de retrouver avec la personne concernée une autonomie budgétaire

Pour tout renseignement, vous pouvez adresser un courriel à fdebureau@udaf53.unaf.fr ou par téléphone au 06 76 45 10 75.

Environnement

QUE DOIS-JE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

☰ Monique Gouget | monique.gouget@argentre.fr

Que dois-je faire de mes déchets ?

Tous nos déchets doivent être triés : soit dans les bacs ou containers jaunes pour les déchets recyclables, soit dans les bacs/containers gris pour les déchets ménagers non recyclables, soit emmenés en déchetterie pour les autres déchets. (heures d'ouverture à la fin de ce bulletin)

Depuis le 15 septembre, nous avons la possibilité de recycler beaucoup plus de déchets comme les plastiques par exemple. Des investissements sur des machines plus performantes ont été réalisés pour pouvoir recycler encore plus de déchets et ainsi limiter leur impact sur l'environnement. Mais ces machines ne peuvent pas tout faire et la règle est de bien séparer chaque matériau.

Comment bien séparer mes déchets ?

Les déchets ne doivent pas être imbriqués et compactés : par exemple, il ne faut pas imbriquer un pot de yaourt dans une boîte de conserve. Il ne faut pas non plus mettre une revue dans son emballage plastique mais séparer les deux éléments. Les bouchons de bouteilles en verre doivent être enlevés pour bien séparer les 2 matériaux qui n'iront pas dans la même filière de recyclage.

Qu'est ce que je fais de mes déchets électriques, des produits dangereux ?

Tous les appareils électriques doivent être emmenés en déchetterie tout comme les déchets dangereux ou contenant qui ont eu ou qui contiennent encore des substances dangereuses ou toxiques (peintures,

solvants, ...) Dans les déchetteries, on peut aussi apporter les déchets verts, les cartons, les encombrants, les textiles, les huiles usagées, les piles,....

Et les vêtements usagés ?

Les vêtements usagés (mais en bon état) peuvent être déposés dans les containers prévus à cet effet (près du cimetière et sur le parking d'Utile).

Quand je ne sais pas ?

Il y a forcément un endroit où déposer les déchets recyclables ou pas. On ne doit plus trouver de déchets dans la nature. Des guides de Tri se trouvent à la mairie. Vous pouvez également consulter le site internet www.consignedetri.fr et l'application guide du tri téléchargeable gratuitement. Il suffit de taper le nom de l'élément à jeter et le nom de votre commune et cela vous indique s'il faut jeter dans la poubelle normale ou recycler (container jaune).

Commémoration du 11 novembre

LES SIX COMMUNES RÉUNIES À ARGENTRÉ

☰ Yolande Goulay | yolande.goulay@argentre.fr



Les délégations des Anciens Combattants des 6 communes de la paroisse St Melaine (Argentré, Bonchamp, La Chapelle-Anthénaise, Louverné, Louvigné et Soulgé sur Ovette) se sont retrouvées le vendredi 11 novembre en hommage aux victimes des guerres et des attentats



au cours d'une messe célébrée par le père Franck Viel en l'église d'Argentré. Emmenés par la fanfare d'Argentré, ils se sont rendus au monument aux

morts en compagnie des sapeurs pompiers, des enfants des écoles, des élus, des gendarmes et de la population .

Transports urbains

NOUVELLE LIGNE TUL ARGENTRÉ- LAVAL

Alain Marsollier | alain.marsollier@argentre.fr

Jusqu'à maintenant, quand on parlait des déplacements en bus entre Argentré et Laval, en dehors des circuits organisés pour la desserte des établissements scolaires Lavallois, nous évoquions le TULIB (transport à la demande sur réservation préalable), qui nous permettait de rejoindre les bus de la ligne M (Bonchamp- Laval). Le TULIB, un service très prisé par les jeunes qui ont compris tout de suite son intérêt pour une autonomie de déplacements sans voiture, un peu moins pour les adultes, même si au fil du temps sa fréquentation n'a cessé de progresser (7600 voyages en 2011, 12 700 en 2015 sur le secteur d'Argentré, Bonchamp, Soulgé, Louvigné)

Création de la ligne O au 1^{er} janvier 2017

Du lundi au vendredi, toute l'année, 5 allers et retours quotidiens vont nous permettre de relier directement Argentré au centre de Laval.

Cette liaison directe va fortement améliorer les temps de déplacement. Le trajet entre l'arrêt de la Poste et la gare TUL de Laval est programmé en 23 ou 25 mn selon les horaires, presque aussi rapide que la voiture, avec le souci du stationnement en moins !

Le guide des horaires, montrent les arrêts desservis sur Argentré. Dès maintenant, les circuits des bus scolaires vont desservir les nouveaux quartiers Nord, et notamment l'arrêt « Gasneries ». Au plus tard dans l'an, la ligne O devra être allongée pour desservir également cet arrêt.

Le transport à la demande demeure une offre complémentaire

En complément des horaires de la ligne O, le TULIB est maintenu avec un fonctionnement différent. En effet **des lignes virtuelles sont définies, calées sur les horaires de la ligne M à l'arrêt de la Faux à Bonchamp**, elles fonctionnent

sur réservation préalable, faite à la centrale de réservation (02 43 53 00 00) ouverte du lundi au samedi de 7h à 19h, au minimum 1h avant l'heure du déplacement souhaité depuis l'un des 10 arrêts, ou pour le retour depuis l'horaire d'arrivée du bus à la Faux.

Exemple, si je veux partir de la Poste pour arriver à 10h07 à la gare TUL de Laval, je dois appeler avant 8h33, soit 1h avant le départ programmé à 9h33, de la poste.

Pour le retour, si je veux partir de la gare des TUL à Laval à 15h08, le TULIB me prendra en charge à Bonchamp à 15h30, à condition de l'avoir réservé avant 14h30.

Le TULIB peut toujours également être utilisé pour nos déplacements vers Louvigné et Soulgé, aux mêmes horaires que ceux indiqués pour rejoindre, ou revenir de Bonchamp.

Bien sûr, la nécessité de réserver à l'avance, demande un minimum d'organisation, mais il s'agit d'une offre complémentaire, et à des horaires de moindre fréquentation.

Ainsi, au total, ce sont 12 allers et retours possibles chaque jour du lundi au vendredi en période scolaire, 9 pendant les vacances scolaires et 6 tous les samedis.

Des modifications du réseau des TUL, qui peuvent nous intéresser directement.

En plus de la ligne M « Bonchamp – Changé rive gauche », ligne de rabattement pour nous Argentréens avec le TAD (Transport à la demande), une ligne K « Bonchamp – St Berthevin » a été créée avec la particularité de desservir la gare SNCF en plus de la gare TUL. Autant de possibilités supplémentaires de rejoindre Laval ou d'autres communes en bus, pour ceux par exemple qui pour ne pas être embêté avec leur voiture et payer du stationnement, préfèrent la laisser à Bonchamp. De nombreux argentréens pratiquent déjà.



Une application mobile pour faciliter l'usage des TUL

L'entreprise Kéolis, chargée de l'organisation des TUL, vient de lancer une application pour les téléphones portables, qui permet en temps réel d'avoir toutes les infos sur le trafic, les horaires sur l'ensemble des lignes de Laval Agglo.

à noter

Des tarifs compétitifs

- Ticket à l'unité : 1,15 €
- Abonnement annuel : 235 € payable en 10 prélèvements, remboursable à 50% par les employeurs pour les salariés
- Abonnement annuel moins de 26 ans : 124 € payable en 3 prélèvements. Réductions pour autres enfants d'une même famille.
- Abonnement annuel des plus de 60 ans : 87 € payable en 4 prélèvements de 21,75 €.
- Abonnement annuel réduit à 20 € pour les revenus inf à 80% du smic.

L'évolution des transports collectifs sur Laval Agglo : une démarche de progrès permanente.

La création de la ligne O desservant notre commune n'était pas « automatique ».

L'affichage d'Argentré, dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale), comme commune structurante sur le territoire de Laval Agglo, c'est-à-dire appelée à

un développement important a été un élément déclencheur. Une forte demande est également exprimée notamment par les nouveaux habitants d'Argentré.

Et puis les chiffres sont là : 800 argentréens vont travailler chaque jour à Laval ou l'une des 5 communes de la 1ère couronne lavalloise. Bien sûr les horaires et destinations ne permettent pas à tous d'utiliser les transports collectifs, mais certains, pourquoi pas, parfois ?

Nous, élus argentréens, nous sommes appuyés sur ces éléments pour défendre une amélioration de l'accès aux TUL pour notre commune.

Il y a également **la volonté affirmée par Laval Agglo de promouvoir et faciliter l'usage des transports collectifs**, que ce soit dans l'agenda 21, le Projet de territoire, le SCOT évoqué ci dessus, le Plan Global de Déplacement : autant de démarches et de projets votés quasiment à l'unanimité par les élus communautaires.

Laval Agglo a été retenue en 2015

par l'État dans un appel à projet pour un « territoire à énergie positive » (subvention à hauteur de 500 000 € pour l'ensemble du projet) en s'engageant notamment à réfléchir à la définition de zones prioritaires pour les bus. Les professionnels des transports, considèrent l'offre de service des TUL performante en comparaison d'agglos de taille identique, mais que la vitesse commerciale des bus est plutôt faible. Exemple de ces difficultés, l'axe rue de Paris, rue de la Paix, à Laval, rues empruntées par la majorité des lignes de TUL, trop souvent coincés dans le flot de circulation. Des actions sont effectivement nécessaires pour mieux garantir et améliorer leurs temps de parcours.

A nous Argentréens de démontrer que ce nouveau service est justifié.

Nous savons bien que la pérennité d'un service n'est jamais acquise définitivement.

Alors à nous de regarder de plus



près cette nouvelle offre de service. La plaquette des horaires distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, et disponible en mairie apporte toutes les informations nécessaires.

Et puis rappelons-nous qu'utiliser un transport collectif, c'est :

- gagnant pour nous usagers pour peu que nous les utilisions un minimum de fois dans l'année compte tenu du coût des abonnements
- gagnant pour la planète en émettant moins de CO2
- facilitant pour ceux qui, obligés de prendre leur voiture faute d'horaires ou destinations adaptées, bénéficient alors d'une circulation plus fluide.

Commission Urbanisme

LA FIBRE OPTIQUE... POUR UN TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET

Alain Marsollier | alain.marsollier@argentre.fr

En janvier 2011, à l'issue d'un appel d'offres national, Laval Agglo signait un contrat de délégation de service public avec Orange pour déployer la fibre optique sur le territoire des 20 communes, et permettre le très haut débit pour tous, au plus tard fin 2017, un objectif intermédiaire prévoyait 80% de prises raccordables, essentiellement à l'intérieur des bourgs, fin 2014.

Le déploiement de la fibre optique a été réalisé en priorité en utilisant les fourreaux disponibles dans les réseaux souterrains existants, ce qui a permis de respecter globalement l'objectif intermédiaire.

Restent les secteurs ruraux où des techniques particulières comme le satellite peuvent être nécessaires, et les rues où les réseaux sont aériens. L'échéance de fin 2017, est repoussée en 2020, pour tenir compte de difficultés techniques supplémentaires. En ce qui concerne Argentré, Laval Très

Haut Débit, société, filiale d'Orange créée en 2011 spécifiquement pour ce déploiement, nous indique que près de 1 000 logements sont d'ores et déjà disponibles pour un raccordement à la fibre optique, et 300 logements l'utilisent aujourd'hui. Des travaux, en cours actuellement, vont permettre début 2017, de rendre accessible à la fibre (hors difficultés particulières) quasiment tout le bourg d'Argentré.

Les étapes pour se raccorder à la fibre

1/ je vérifie l'éligibilité de mon adresse au très haut débit sur le site de Laval THD :

www.lavaltreshautdebit.fr/particuliers/seraccorder

2/ je choisis un opérateur parmi les opérateurs proposant des offres THD sur le réseau Lavallois :

www.lavaltreshautdebit.fr/particuliers/eligibilite

Malheureusement à ce jour, seul le

FAI (fournisseur d'accès à internet) Orange propose une offre, Bouygues, Free, SFR sont attendus, mais sans annonce de date de leur part!

3/Je contacte l'opérateur choisi pour souscrire une offre

4/ un technicien vient poser la fibre entre le point de raccordement dans la rue et la prise téléphonique.

Pour toute question, nous pouvons contacter l'équipe de Laval THD : contact.lthd@lavaltreshautdebit.fr

Un déploiement un peu trop visible !

Dans les rues où les réseaux sont aériens, les poteaux électriques et téléphoniques pourraient être utilisés pour déployer les nouvelles fibres optiques. Malheureusement, depuis les tempêtes des années passées, leurs propriétaires (Enédis, ex-ERDF, et Orange) ont revu à la baisse les capacités de résistance des poteaux. Conséquence : la pose de nouveaux poteaux spécifiques est devenue

nécessaire pour le transport de la fibre.

Et pourquoi pas de mise en souterrain de tous les réseaux ?

Depuis 30 ans, les nouveaux lotissements ont été aménagés avec des réseaux souterrains. Malgré les aides des différents concessionnaires, les dépenses à la charge de la commune demeurent trop importantes pour procéder à l'effacement des réseaux aériens existants. Ainsi, depuis les premiers aménagements sur le centre bourg, dans les années 1990, il nous a semblé nécessaire d'intervenir d'abord

sur les entrées principales du bourg, avant de revenir sur les lotissements les plus anciens. Et pourtant des réseaux électriques ont été enterrés en 2015 et 2016. Oui, près de 5 kms de réseaux Haute tension ont été enterrés par Enédis sur Argentré.

Ce nouveau réseau traverse notamment la rue des Mésanges sur toute sa longueur, nous avons alors étudié la possibilité d'enterrer en parallèle les autres réseaux, malheureusement le coût restant à la charge de la commune, plus de 150 000 €, dépassait nos capacités budgétaires. Appliqué à l'ensemble

du lotissement du Plessis, la dépense serait de l'ordre de 300 000 € à 400 000 €.

A noter toutefois, que les points lumineux les plus anciens avec des lampes au mercure (120 pour Argentré), qui ne sont plus commercialisées, sont progressivement remplacés par des leds plus performantes et surtout beaucoup plus économiques. Un budget de 40 000 € est prévu sur 3 ans. Les premiers sont pour l'instant installés au Plessis et rue des Demoiselles.

Commission restauration scolaire

LA RESTAURATION SCOLAIRE EN QUELQUES QUESTIONS !

 Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Un crayon à la main et c'est parti : prenez quelques instants pour répondre aux questions et mieux connaître ce service municipal. Attention des réponses multiples sont parfois possibles.

1/ Combien de repas sont servis par an à la restauration de l'île ô loisirs ?

- 40 000
- 20 000
- 30 000
- 45 000

Réponse :

Ce sont exactement 40 052 repas qui ont été servis pendant l'année scolaire 2015-2016. C'est le nombre le plus important de repas jamais servis, avec une augmentation de 8% par rapport à l'année scolaire précédente. La restauration scolaire fonctionne également pendant toutes les périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs et prépare au quotidien les repas portés à domicile par l'ADMR aux personnes âgées.

2/ Combien de personnes encadrent les enfants sur le temps du midi ?

- 8
- 10
- 14
- 18

Réponse :

14 (6 agents accompagnent les enfants de l'élémentaire, 8 agents mangent à table avec les enfants de la maternelle). Les enfants passent environ 45 minutes à table. Les enfants de la maternelle repartent directement dans les écoles à la fin du repas pendant que les plus grands profitent d'une récréation avant le retour dans leur établissement scolaire.

3/ Qui décide des menus ?

- Le cuisinier
- Les élus
- Les parents
- Les enfants
- Les agents

Réponse :

Tout le monde a son mot à dire ! Le cuisinier et son équipe proposent les menus selon les priorités définies par les élus dans le cahier des charges de la société de restauration. Chacun peut prendre la parole et donner son avis lors de commissions menus qui se déroulent une fois entre chaque période de vacances. N'hésitez pas à venir à ces rencontres ! Si vous souhaitez visiter les locaux, contactez-nous.

4/ Quel est le prix d'un repas ?

- 3,93 €
- 6,79 €
- 6,96 €
- 3,11 €

Réponse :

3,93 € est le prix d'un repas enfant (branche 3) facturée aux familles en 2016-2017. 6,79 € est le prix d'un repas facturé pour un adulte en 2016-2017. 6,96 € est le prix moyen réel d'un repas en 2015 (coût de fabrication, rémunération des encadrants, matériel de cuisine etc...). 3,11 € est la contribution communale directement par la commune en plus des contributions des utilisateurs).

5/ Quels sont les produits qui composent majoritairement les menus proposés aux enfants ?

- Des surgelés
- Des produits bio
- Des produits de saison
- Des conserves
- Des produits locaux
- Des produits frais

Réponse :

Les produits frais représentent 85% des aliments (surgelés 15%) ; les produits bio et locaux représentent 37% de la totalité des achats (100% du pain, 82% des achats de porc, 80% des achats de viande bovine ; 79% des achats de volaille, 50% des légumes, 40% des produits laitiers), ils sont signalés en rouge et vert dans les menus. Les produits de saison sont privilégiés, les conserves ne sont pas utilisées et les pâtisseries sont toutes « faites maisons » ! Tous les repas sont confectionnés sur place au quotidien dans la cuisine municipale mise à disposition du cuisinier et de l'aide cuisine délégués par la société de restauration.

Saison culturelle UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE

 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

La fin d'année a été, une nouvelle fois, riche en propositions culturelles.

Le 10 septembre, la commune d'Argentré accueillait une expérience originale proposée par le festival du Chainon Manquant : le « prologue ». L'idée : faire revenir les artistes ayant connu un franc succès durant l'édition précédente et leur faire investir les scènes d'autres communes. Cette année, la commune d'Argentré avait été retenue (avec Bonchamp et Saint Berthevin) pour accueillir un artiste belge et son spectacle « six pieds sur terre ». Seul bémol : la communication



discrète de l'évènement au niveau du Chainon n'a pas permis d'accueillir le public escompté. Seule une trentaine de personnes a pu profiter de la qualité du texte et de sa belle interprétation.

Le 1^{er} octobre, c'est Johan Lefevre, musicien argentréen, qui avait investi la scène de l'Escapade avec son trio jazz. Là encore, un spectacle de qualité qui aurait mérité un public plus nombreux. 40 personnes avaient répondu à cette invitation musicale.

Début décembre, les amateurs de chansons françaises ont pu découvrir ou redécouvrir les textes et les mélodies de Georges Brassens grâce à Alain Brisemontier. Amoureux de l'œuvre et fin connaisseur du personnage, Alain Brisemontier a ainsi réenregistré l'intégralité des 146 chansons de l'artiste. Lors de cet hommage à la chanson française, il a proposé une sélection très personnelle d'une vingtaine de chansons aux 70 personnes présentes.



Occasion d'apprécier certains morceaux connus et, surtout, de découvrir ou de redécouvrir certaines compositions plus rares.

Enfin, le 13 décembre, « La folle histoire ou l'univers caché du Père Noël », proposé par la compagnie du Moulin en herbe, a permis au jeune public de découvrir les coulisses de cette institution « de saison » en compagnie de la trop discrète Madame Noël et de Mathurin, le chef des lutins.

AAA - Association Animation Argentré CRÉEZ VOTRE SAISON CULTURELLE

La commission des affaires culturelles d'Argentré a toujours souhaité que les argentréens puissent participer à l'élaboration du programme culturel et festif communal. Pour cela, l'association « Animation Argentré », en sommeil depuis plusieurs années, a été réactivée. Constitué en 1983, ce comité des fêtes s'était rendu célèbre en organisant différentes manifestations comme la foire à la marabille (à l'origine du vide grenier), la première édition d'Argentré fête l'été ou le mondialement connu spectacle son et lumières du plan d'eau. La mission de l'association sera de faire vivre la saison culturelle argentréenne : concert, théâtre, danse, humour, soirées cabaret... tout reste à créer.

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 6 octobre, près de 20 personnes avaient rejoint les membres

de la commission municipale pour entériner les nouveaux statuts. Le nouveau conseil d'administration, élu à cette occasion, s'est réuni ensuite le 7 novembre pour désigner les membres du bureau. Comme le prévoient les statuts, c'est Olivier Bénard, adjoint au maire en charge des affaires culturelles, qui a succédé à Jean-Pierre Maillet, dernier président de l'AAA. À ses côtés, pour administrer l'association, Clarisse Legay Leroy prendra en charge la trésorerie tandis que Jean-René Ladurée s'occupera du secrétariat.

Si vous avez des idées, des envies, si un spectacle vous a particulièrement plu et que vous aimeriez le voir à Argentré, n'hésitez pas à le faire savoir. Toutes les pistes seront explorées... dans les limites de l'enveloppe budgétaire allouée par la commune



à l'association (5 000 € par an pour la programmation de l'Escapade et 3 800 € par an pour Argentré fête l'été).

à noter

Une adresse email a été spécialement créée pour recevoir vos propositions :
aaa@argentre.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

 Chorale
« Sans crier gare »
Samedi 21 janvier - 20h30
L'Escapade **10€**

Avec « La valse des mots », les 12 choristes de cet ensemble vocal

masculin, interprètent la chanson française dans tous ses états. À travers les années, les lieux et les styles, les chansons ont toutes été choisies pour la qualité de leur texte, de leur musique et pour la personnalité de leur auteur.



 « Les fugueuses »
Samedi 25 février - 20h30
L'Escapade **7€**

Au bord d'une nationale, au beau milieu de la nuit, Margot fait du stop. Et Claude aussi. Mais aucune n'a l'intention de céder sa « première »

place... D'une rencontre houleuse entre femmes de générations différentes va naître une amitié sincère. Rythme, humour et coups bas se succèdent dans cette comédie de Pierre Palmade, par la troupe de théâtre des « Quat'coins », de Saint Ouen des Toits.



 Musique et danse
Ecole Maurice Ravel
Dimanche 12 mars - 15h
L'Escapade **gratuit**

Dans le cadre de son « printemps

musical », l'école Maurice Ravel propose un après-midi où les différents ensembles de l'école (vents et violons, orchestre junior...) seront accompagnés sur scène par les élèves de la section danse.



 Pat O'May
Concert Rock
Samedi 25 mars - 20h30
L'Escapade **7€**

Invité du « printemps musical » de l'école Maurice Ravel, Pat O'May viendra faire rocker l'Escapade. Auteur,

compositeur et interprète originaire de Rouen, Pat O'May est d'abord chanteur et guitariste du groupe de heavy metal « Marienthal » avant de se lancer dans une carrière solo avec ses derniers albums, d'inspiration bretonne : « Celtic Wings » et « Behind the pics ».



 « Les noces de porphyre
voient rouge »
Samedi 22 avril - 20h30
L'Escapade **7€**

Françoise, tout heureuse de fêter ses 33 ans de mariage, quitte plus tôt son travail et rentre à l'improviste

à la maison... et retrouve son mari avec une inconnue dans le lit conjugal. Le jour même de ses noces de porphyre ! Dans sa colère, elle prend une arme et... ?! Une comédie délirante et cocasse jusqu'au coup de fusil final, servie par la troupe des Mont'sur scène, de Montsûrs



 Hommage à Téléphone
Vendredi 12 mai - 20h30
L'Escapade **12€**

« Cendrillon », « New York avec toi », « La bombe humaine »... avec 5 albums, 10 ans de carrière et plus de 470 concerts, le groupe Téléphone

a définitivement marqué le paysage musical français.

Retrouvez ce son rock grâce au groupe « Faits Divers ». Une occasion pour les fans de replonger dans l'ambiance, et pour les plus jeunes de découvrir ce monument du rock « made in France ».



 Arthéa
Samedi 20 mai - Soirée
L'Escapade
Dimanche 21 mai - Après midi
L'Escapade **gratuit**

Sous la houlette de Lise Moulin, les deux groupes de jeunes de l'atelier théâtre d'Argentré se produiront sur la scène de l'Escapade pour leur nouvelle

création. Ils seront accompagnés par les jeunes musiciens de l'école de musique et de danse Maurice Ravel.

Service jeunesse QUOI DE NEUF DEPUIS L'ÉTÉ ?

☰ Yves-Éric Boiteux | 02 43 37 35 93 | jeunesse@argentre.fr

Du soleil dans les yeux

Les vacances d'été et celles de l'automne se sont déroulées sous une météo idéale et avec du soleil plein les yeux des enfants.

De très nombreuses activités ont été proposées aussi bien pour Planète Mômes (3-11 ans) que pour Oxyjeunes (11-17 ans). Ce ne sont pas moins de 400 jeunes qui ont fréquenté les deux structures pendant l'été.

Les ados ont ponctué leur été avec de nombreuses activités dont une sortie Accrobranche, le parc Astérix, du géocaching, du VTT, du wake parc, du water jump au plan d'eau, un séjour à la mer etc.



Pour les plus jeunes, l'été a été rythmé par de nombreux camps qui ont rencontré un franc succès notamment le camp mer à Notre Dame de Monts et le camp «Ça dépote ! » au Mans. La soirée Las Vegas du 22 juillet a permis à l'équipe d'animation de rencontrer parents et enfants au cours du repas et lors des jeux de casino organisés dans la soirée. Toute l'équipe a pu constater que de nombreux adultes sont restés de grands enfants !

À noter cette année la tenue d'un atelier graff avec les 9-17 ans qui s'est conclu par la réalisation d'un graff qui viendra prochainement orner les murs de l'Île Ô Loisirs.



La fête du jeu s'est déroulée cette année de 10h à 18h à l'Escapade. Trois cent cinquante personnes, jeunes et moins jeunes, se sont déplacées pour découvrir des jeux d'imitation, de société et jeux surdimensionnés dans les différents espaces aménagés à cet effet. Le Pitch Car a connu des courses effrénées tandis que le jeu surdimensionné du Kornol a connu un vif succès auprès des plus grands.



Sa conception a d'ailleurs été lancée dès le mercredi suivant par les ados au Repère (pôle de la Vallée). Pour rappel les ados de 11 à 17 ans peuvent s'y rendre gratuitement chaque mercredi entre 14h et 18h pour des ateliers de construction de jeux surdimensionnés, ateliers caisses à savon etc... Yves-Eric vous y attend, n'hésitez pas à lui faire part de vos projets (activités, séjours, camps...).

De belles animations aux TAP

Depuis la rentrée, de nombreuses activités ont été proposées. Parmi elles, le grand tournoi de judo, un travail sur la pomme en lien avec un projet de la



bibliothèque. Dans le cadre du thème « Lézarts' et l'Imagine In Air », tous les groupes auront l'occasion de profiter de l'expérience de Pauline Dezou, musicienne intervenante, entre les vacances d'Automne et de Noël avec pour objectif de présenter aux parents un spectacle de percussions corporelles et de chants le dernier vendredi scolaire de décembre.

à noter

Vous souhaitez être animateur pendant les vacances ?

Les candidatures pour l'été 2017 sont d'ores et déjà ouvertes et à faire parvenir en mairie avant le 15/12. Animateur diplômé ou souhaitant faire un stage découverte, n'hésitez pas à contacter le service Jeunesse avant cette date si vous avez besoin de renseignements.

www.facebook.com/oxyjeuneslerepere



ECOLE ST CYR - STE JULITTE

UN PROJET D'ANNÉE « VIVONS AVEC LA NATURE » QUI MOBILISE LES ÉLÈVES

☰ 2, Route de Louvigné | 02 43 37 32 00 | st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr | www.stcyr-stejulitte.fr

Un premier objectif :

Eduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables.

En septembre, lors de l'opération « Nettoyons la nature », les élèves ont identifié les lieux où les déchets étaient nombreux et quelle était l'origine de ceux-ci. Abords de l'école et de l'Escapade (papiers de goûters, cigarettes...), mais surtout parking et plan d'eau (plusieurs kilos de verre !) Ils ont cherché des solutions pour les réduire, au sein de l'école, et en demandant à leurs camarades élus au conseil municipal de jeunes de réfléchir à ce qui peut être mis en place pour garder le site du plan d'eau propre.



> En novembre et décembre, avec l'aide des animatrices du Service Prévention et Valorisation des déchets de Laval agglo, lors de 3 animations, toutes les classes identifient et différencient les déchets, trient pour recycler, comprennent le circuit des déchets et l'intérêt de trier.

Un deuxième objectif :

Acquérir une connaissance des végétaux et animaux présents dans notre environnement quotidien afin de mieux les préserver.

Observation, collecte au premier trimestre. Puis ateliers avec Mayenne Nature Environnement au printemps, et enfin sortie à Carnuta, la Maison de l'homme et de la forêt en mai.



Un troisième objectif :

Etre à l'écoute de son environnement.

Pour cela, les élèves sont invités à être davantage attentifs à la qualité de l'environnement sonore de la classe et de l'école. Du bruit au son, à la musique... Un voyage qu'ils commenceront à l'école, puis qu'ils poursuivront à la Galerie sonore d'Angers avant de devenir les ambassadeurs d'une nouvelle ambiance acoustique de l'école.



à noter

**Portes-ouvertes
samedi 18 mars,
de 10h à 12h**

> Etre citoyen c'est aussi connaître toutes les facettes de la vie de son village : logements, infrastructures, services à la personne, municipalité. Puis c'est aussi s'engager, notamment dans le conseil municipal des jeunes.

L'ÉCOLE MATERNELLE DES DAUPHINS A LA DECOUVERTE DE L'AFRIQUE

☰ 7, rue des Rochers | 02 43 37 33 46 | dauphins.ecole@wanadoo.fr

Cette année, les enfants des trois classes vont être amenés à voyager en Afrique au travers de divers projets : travail autour d'albums et de documentaires, arts visuels, cuisine, séances de pratique instrumentale avec les percussions et chants africains avec la participation de Pauline Dezon, musicienne intervenante dans les écoles.

Les élèves redécouvriront également les histoires vues en classe sous la forme d'un spectacle de marionnettes (qui viendra à l'école) mais aussi mises en scène par un conteur.

N'hésitez pas à venir découvrir le couloir de l'école décoré sur ce thème pour Noël. Une exposition de fin d'année sera également proposée dans le jardin de l'école.



à noter

**Une soirée
« portes ouvertes »
aura lieu en mars 2017**



> Voici quelques activités réalisées à la rentrée : les grands font le « ménage » dans le jardin, les petits découvrent la table à eau et les moyens réalisent des couleurs à la peinture.

ÉCOLE JACQUES-YVES COUSTEAU

7 bis rue des rochers | 02 43 37 33 72 | www.ecole-cousteau.org

A la découverte de la musique et de la culture africaine

Septembre à décembre 2016

Tout au long de ce premier trimestre, les élèves de l'école élémentaire sont allés à la découverte des rythmes et des chants d'Afrique.

Pauline Dezon, intervenante de l'école de musique, est venue collaborer avec les enseignants afin de proposer un

parcours qui a permis de travailler la voix et différents instruments de percussion.

Le travail de ces deux premières périodes scolaires sera valorisé au début de l'année 2017 par la réalisation d'un petit film mêlant musique et arts visuels.

Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui nous ont apporté leur aide afin que ce projet se concrétise.

Aménagement d'un espace de convivialité

Depuis l'arrivée de la maternelle à proximité de l'école Cousteau, un espace était resté inoccupé entre les deux bâtiments.

L'équipe pédagogique a réfléchi à l'usage qui pouvait en être fait. La configuration de la cour de récréation n'offrant pas vraiment de lieu pour les élèves à la recherche de calme, l'idée est venue de proposer à la commune un aménagement spécifique.

Les travaux se sont étalés de l'été à l'automne. Ils ont été réalisés par le service des espaces verts d'Argentré. Ce nouveau petit coin, doté de tables et de bancs nichés au centre d'une pelouse, permettra aux élèves qui le souhaitent de profiter des récréations pour lire, discuter ou jouer calmement.



L'école Cousteau sur votre smartphone

Vous utilisez un smartphone ou une tablette et la vie de l'école Cousteau vous intéresse ?

Il vous suffit d'installer un lecteur de QR Code comme il en existe des dizaines gratuits sur Google Play ou Apple Store. Scannez ensuite ce dessin énigmatique et vous arriverez sur la page d'accueil de notre site internet.



Amicale laïque

DIXIÈME ÉDITION DU VIDE-GRENIER

☰ Camille Chevalier et Emmanuelle De Pontfarcy | argentre.amicale.laique@gmail.com

La dixième édition du vide-grenier dans l'allée d'Hauterives fut à nouveau une grande réussite sous un beau soleil et ce, grâce aux 238 exposants, aux amicalistes et bénévoles, aux nombreux visiteurs...

L'assemblée générale a permis de faire le bilan de l'année 2015-2016, celui-ci étant très positif que ce soit sur le plan moral ou financier.

Une nouvelle année a débuté avec une équipe dynamique de 20 amicalistes.

Nous avons le plaisir d'accueillir Béatrice Baudain, Isabelle Terriau et Mélanie Tertre au sein de l'Amicale Laïque.

L'équipe de l'Amicale Laïque remercie les amicalistes sortants : Virginie Bernez, Emmanuelle Depontfarcy, Vincent Fouquet, Leina Kuntz, Virginie Lhuissier, Gwenaëlle Metayer et Régis Soutif, pour leur participation, leur

soutien, et leur disponibilité pendant toutes ces années.

Le nouveau bureau est composé de :

Présidente : Camille Chevalier
 Vice-président : Jérémy Coeffe
 Secrétaire : Muriel Bertron
 Secrétaire-adjointe : Cécile Morin
 Trésorier : François Houlbert
 Trésorière-adjointe : Linda Pauvert

Le 3 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de Noël à l'Escapade avec les chants des élèves de maternelle, le goûter, la visite du Père-Noël, et ... une boum de Noël, ce qui a permis aux petits et aux grands de profiter d'un beau moment de convivialité.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé au 11 juin 2017 avec la fête des écoles publiques.

Le vide-grenier dans l'allée du château de Hauterives, quant à lui, aura lieu le



10 septembre 2017.

Tout au long de l'année scolaire, des ventes seront organisées afin de récolter une partie des fonds nécessaires pour que nos enfants puissent continuer à profiter de sorties et d'activités pédagogiques à moindre coût.

Nous comptons sur votre soutien.

L'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre

UN GRAND MERCI AUX PARENTS BÉNÉVOLES

☰ Gwénaëlle Bénard | apel@stcyr-stejulitte.fr

Comme chaque année, le « café de rentrée » a été l'occasion, pour les parents de se retrouver et d'accueillir les nouvelles familles. Les bénéfices réalisés au cours des manifestations organisées par l'association des parents d'élèves de l'école St Cyr Ste Julitte vont permettre de financer plusieurs sorties et d'acheter des jeux pour la cour de récréation.

Les deux temps forts de cette fin d'année :

Le loto, toujours aussi apprécié par les petits... et les grands : 300 personnes avaient, en effet, répondu à l'invitation début novembre, à la salle de l'Escapade, dans l'espoir de gagner de gros lots... et tout cela, comme toujours, dans la bonne humeur !

Et le désormais traditionnel **marché de Noël** de fin novembre, où les visiteurs ont pu découvrir une vingtaine d'exposants (vins pétillants,

saucissons, chocolats, pains d'épices, accessoires de décoration, bijoux, vêtements...), écouter les enfants chanter et surtout... rencontrer le Père Noël !

De nouvelles rencontres sont déjà programmées sur le premier semestre 2017.

à noter

12 mars 2017 : soirée tartiflette

2 avril : La course running des « Guiboles » - 11 km - 4,5 km

18 juin : fête de l'école



Commission jeunesse

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Déjà existant dans de nombreuses communes, la création d'un Conseil Municipal de Jeunes était à l'étude depuis quelques temps déjà sur Argentré. Souhaité par le Conseil Municipal et plus particulièrement porté par la commission jeunesse, accompagné par les équipes éducatives des écoles, ce projet devient une réalisation concrète en cette fin d'année 2016 avec l'élection de 16 jeunes scolarisés en classes de CM1 et CM2 aux écoles Jacques-Yves Cousteau et Saint-Cyr Sainte Julitte.

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr



> Premier rang, de gauche à droite : Marie Durand, Loïse Boul, Viano Le Bert, Noa Lepine, Juliette Bénard, Lalie Marchand, Axèle Mezière, Raphaël Séqueira. Deuxième rang, de gauche à droite : Robin Paris, Noë Mochon, Esteban Viaud, Lilou Deroche, Paul Boul, Nathan Javelle, Timéo Chevalier, Yoma Thomassin Garcia.

Un CMJ... Pour quoi faire ?

Les objectifs de la mise en place d'un CMJ sont multiples.

C'est tout d'abord permettre aux jeunes l'apprentissage de la citoyenneté et des responsabilités civiques. Les équipes éducatives des écoles ont pu s'appuyer sur ce projet

concret afin de travailler sur le rôle du conseil municipal, son organisation, son domaine d'action, sur ce que représente comme investissement le fait de se porter candidat etc...

Les enfants qui le souhaitent ont pu se porter candidats pour représenter leurs camarades. Ils ont été 35 à se présenter pour 16 postes à pourvoir.

Chaque élève des classes de CM1 CM2 a pu ensuite se rendre en mairie pour voter.



> 13 septembre : présentation aux élèves du fonctionnement du conseil municipal adulte à l'Escapade.



> 13 octobre : déroulement des élections avec cartes d'électeur, bulletins de vote, isoaloirs, urnes, feuilles d'émargement et le très attendu « A voté ! »

Proposer aux jeunes de participer au CMJ c'est aussi leur permettre de prendre une part active dans la vie de la commune en participant à son amélioration via des sujets qui leur tiennent particulièrement à cœur. Lors de la présentation officielle au



> 18 novembre : présentation officielle du conseil municipal des jeunes lors d'un conseil municipal officiel en présence de tous les élus et d'un nombreux public.

conseil municipal, quelques enfants ont souhaité exposer leurs premières idées : agrandir la plage du plan d'eau, créer un city stade, avoir de l'éclairage public jusqu'au plan d'eau etc...

Les valeurs du « vivre ensemble » seront également importantes pour les jeunes élus : respecter les autres et leurs idées, se confronter à la prise de décision et aux choix, s'investir dans le suivi d'un projet etc...

Les jeunes pourront mettre concrètement tous ces points en œuvre lors des rencontres encadrées par la commission jeunesse qui se dérouleront trois à quatre fois

dans l'année. Une seule consigne désormais : au travail ! Première rencontre le 2 décembre où les jeunes sont venus avec un grand nombre de propositions et de projets.

Le CMJ, une première à Argentré ?

Non, un Conseil Municipal des Jeunes a déjà existé à Argentré. Créé en 1996, il était organisé en deux commissions : la commission urbanisme et environnement et la commission Sport Loisirs Culture. Il a à son actif de belles réalisations comme la sensibilisation au tri sélectif avec l'augmentation du nombre de

points de collecte en 1997, la création de l'atelier théâtre en 1998. Parmi les idées proposées à l'époque, on peut relever : la création d'un mini-golf, d'un mur d'escalade, d'un club de canoë au plan d'eau, d'une rampe de skate, l'organisation de rencontres avec le troisième âge, de soirées jeux, d'un spectacle à but humanitaire, de la soirée Halloween, l'implantation de poubelles dans les quartiers, l'amélioration de la sécurité des enfants aux abords des écoles... Vingt ans plus tard, nous verrons quels sont les projets portés par les nouveaux élus.



Les Argentréens autour du monde

« CAP AU SUD » POUR LA FAMILLE SABLÉ

☰ olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Depuis 4 ans, le bulletin municipal part à la rencontre des argentréens à l'autre bout du monde. Une famille mérite tout particulièrement de figurer dans cette série de reportages : la famille Sablé.

Xavier, Marylène et leurs trois enfants emménagent à Argentré en 2008. **Thomas**, l'aîné, est alors en école d'ingénieur agronome à Rennes. Dans le cadre des ses études, il effectue un stage de 6 mois en Australie. Il en profite alors pour visiter la Nouvelle Zélande et plante le drapeau de la famille sous le 45° parallèle, sur la pointe sud de l'Océanie. Camille, le cadet, et Lucie, la benjamine, ont suivi son exemple et se sont répartis les autres continents.

Camille, tour d'abord, s'est chargé du continent africain. Habitué des



séjours internationaux (il avait déjà effectué 6 mois en Pologne au cours de sa scolarité), et tout juste diplômé de l'école d'architecture de Nantes, il s'installe en Afrique du sud, à Port Elizabeth, de février à août 2015, pour mener à bien un projet qui lui tient à cœur : construire une crèche dans un « township » (quartier pauvre réservé aux gens de couleur du temps de l'apartheid). En juillet 2016, il y retourne, avec son association « saga », pour construire la crèche définitive et transformer la construction provisoire en salle

communautaire. Le tout, uniquement en matériaux recyclés : palettes, bouteilles de verre... même les tuiles sont faites en bouteilles plastique moulées avec une machine à panini ! Une mission humanitaire qui ne lui laisse que peu de temps pour le tourisme. Il a quand même pu prendre quelques journées pour profiter des plages du bord de mer et se rendre à Cape Town, la ville du cap de Bonne Espérance, pointe sud du continent africain.

Quand il pense à Argentré, il se rappelle surtout quand, enfant, il parcourait en courant la piste de BMX, sautant au sommet de chaque bosse ou quand il jouait au bord du plan d'eau avec ses cousines. Un endroit rare qu'il aimerait faire découvrir à ses amis étrangers. En urbaniste expérimenté, il est persuadé qu'Argentré a un rôle important à jouer dans le développement de la ville « diffuse » de demain : quand urbanisation et campagne s'entremêlent, les agglomérations, trop centralisées, laissent la place à une interconnexion de véritables lieux de vie offrant commerces et services de proximité et où chacun peut faire entendre sa voix.

Lucie, quant à elle, a profité de sa troisième année d'études de sciences politiques pour quitter Rennes et partir à la conquête du continent américain. Direction l'Argentine et l'université de La Plata, juste à côté de Buenos Aires, pour une année d'études tout en espagnol (vive les cours de langues intensifs !) et un stage dans un centre culturel. Elle y découvre un pays riche, tout d'abord, par sa grande diversité de climats et paysages. Vous voulez des montagnes ? La frontière ouest de l'Argentine, près du Chili, est bordée par la cordillère des Andes. Vous préférez les déserts ? Celui de sel près de Jujuy, tout au nord du pays, vous présentera sa terre rouge, ses cactus et son soleil brûlant. Si vous préférez l'eau, les chutes d'Iguazú, une des sept merveilles naturelles du monde,



située à la frontière avec le Brésil, vous attendent. En revanche, oubliez les vacances balnéaires : l'eau de la mer est assez polluée autour de Buenos-Aires et, de toute façon, est beaucoup trop froide.

Lucie, elle, a profité de l'été (qui commence mi novembre !) pour découvrir la Patagonie, voir (et entendre !) le glacier Perito Moreno et prendre la « route de la fin du monde » pour découvrir Ushuaia, la ville la plus australe du monde (avec 54° de latitude sud) et se rapprocher du mythique Cap Horn.



Quand elle repense à Argentré, ce sont les chemins pédestres qu'elle aimerait faire découvrir à ses amis d'outre atlantique. Ses meilleurs souvenirs : les jumelages avec l'Allemagne, et notamment un échange à Berlin (une ville qu'elle avait adorée)... et qui lui a donné l'envie de voyager.

Les trois enfants Sablé aux pointes sud des trois continents : une aubaine pour Xavier et Marylène, les parents de ces globes trotteurs, qui profitent des pérégrinations de leurs enfants pour découvrir le monde ! La prochaine destination pour les vacances en famille : certainement l'Antarctique !



Comité de jumelage

LES JEUNES À L'HONNEUR

☰ Marianne Viaud | info@jumelage.fr

Pour ce deuxième semestre 2016, les jeunes étaient encore à l'honneur avec deux séjours : 1 en juillet à Laval et 1 en Septembre en Croatie.



Échange Mittelschue

Du 11 au 15 juillet, quinze jeunes français ont accueilli leurs homologues allemands au CREF de Laval avec au programme : sortie à Cancale (jeux collectifs sur la plage), baignade, shopping... une journée malheureusement un peu gâchée par le mauvais temps. Le mercredi, après une visite du centre-ville sous la forme d'un rallye, les deux groupes se sont retrouvés pour un match de rugby puis de foot. Le jeudi 14 juillet, accompagnés de membres du bureau, les jeunes ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée à Saulges (visite des grottes, jeux collectifs, gamelle

géante...). Le séjour s'est terminé en beauté avec le feu d'artifice de Laval.

Erasmus+ « MINT »

Du 25 septembre au 1^{er} octobre, 10 jeunes des collèges Jules Renard et Saint Jean Baptiste de la Salle ont participé au quatrième échange du programme Erasmus+ MINT (qui en comporte six). Direction : la Croatie, le dernier pays à avoir intégré l'Union Européenne (le 1^{er} juillet 2013).

Thème de cette semaine d'échange : la biodiversité. Parmi les activités proposées, la visite d'un camp ornithologique a marqué les esprits. Les jeunes ont pu suivre les bénévoles

d'une ONG chargés de capturer, dans des filets, les oiseaux de passage dans la montagne pour les recenser, les mesurer et les baguer. Le lendemain, la visite du parc national de Risnjak leur a permis de s'approcher au plus près des ours, des lynx et des loups (sans en voir un seul... l'enthousiasme des 50 visiteurs ayant sûrement effrayé les habitants des lieux !). En soirée, la visite de la grotte Vrelo a permis de changer complètement d'atmosphère. Direction ensuite le magnifique bord de mer adriatique à Medulin pour la découverte de la faune marine. Balade en bateau et randonnée sous le soleil ont fait de cette journée un temps fort du programme. Mais ne croyez pas que Clara, Flora, Louise, Matthias et leurs collègues étaient en Croatie pour le tourisme. L'ensemble des notes prises pendant la semaine a été synthétisé, remis au propre et présenté lors de la conférence européenne du vendredi. Biodiversité, espèces protégées, conséquences de l'activité humaine, mesures de protection... un travail de qualité réalisé par nos jeunes et salué, comme il se doit, par leurs homologues européens. Le samedi : retour en terres mayennaises, après avoir profité quelques heures de Zagreb, la capitale, sous un beau soleil presque estival.

Prochaine étape de l'aventure Erasmus+ MINT : direction l'Angleterre en mars 2017 avant le point final du programme à Babenhausen au mois de mai.

à noter

Vous pourrez retrouver les images de l'année écoulée lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu à Louvigné le vendredi 3 février 2017. Les participants aux différents échanges sont invités à faire parvenir leurs photos via internet : info@jumelage.fr

Bibliothèque

« L.A. BIB » : LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

👤 Sylvie Druet et Arlette Frégné | bibliotheque@argentre.fr

**A partir du 7 janvier 2017 la bibliothèque d'Argentré fera partie du réseau L.A. bib
Quel changement pour les lecteurs ?**

Une carte unique

Une carte unique et gratuite vous permettra d'emprunter dans toutes les bibliothèques de l'Agglo, soit en vous déplaçant dans la commune qui possède le document que vous voulez lire, soit en le faisant venir par une navette hebdomadaire dans la bibliothèque d'Argentré.

Une offre élargie

L.A. bib, ce sera 250 000 livres, 30 000 CD, 7000 DVD accessibles dans les 18 bibliothèques du réseau.

Un nouveau règlement

La durée du prêt sera de 28 jours et vous pourrez emprunter 5 documents (livres, CD et DVD).

à noter

**La bibliothèque est fermée
du 24 décembre 2016 au 9
janvier 2017 inclus.**

Un voyage au centre de la terre (mayennaise)

C'est ce que Pierre Guicheny, écrivain et cinéaste mayennais est venu nous proposer le 23 octobre à l'Escapade. Saints guérisseurs, hommes et femmes à la main chaude, rites familiers, magies, secrètes demeures des fées : depuis plus de vingt ans, Pierre Guicheny explore le patrimoine populaire magique et légendaire de la Mayenne.

Il nous en a restitué le meilleur à partir d'extraits de ses films et de ses livres : « On se meurt apprenti » (que vous pouvez trouver à la bibliothèque), « À la folie » et « Habiter la terre en poète » ; Au cours de ses voyages en Afrique et en Asie, il a découvert des similitudes troublantes entre les rites et croyances de ces différentes cultures. Ainsi la fée Margot que l'on invoquait dans l'une des grottes de Saulges, a son double en Afrique du Nord. Pierre Guicheny a insisté



sur les liens très forts existant entre les légendes mayennaises et celles d'Afrique ou d'Asie, ces légendes racontent toutes la même histoire, et elles ont la même origine au tout début de l'humanité... La soirée s'est prolongée autour de l'exposition de photos de Marie-Paule Nègre « À la Folie, guérisseur de Bocage », des photos qui témoignent d'un mode de vie en train de disparaître. La cinquantaine de personnes présentes est repartie enchantée par ce voyage au cœur de notre humanité.

Prix du roman jeune

Depuis sa création en 2004 la bibliothèque participe au prix du roman jeune en partenariat avec Laval Agglo et la librairie M'Lire. Il s'agit, pour les jeunes des classes de CM1-CM2 des 2 écoles élémentaires d'Argentré ainsi que de l'école de Soulgé, de lire une sélection de 8 livres et de donner leur avis : un classement est effectué par classe. Un auteur de la sélection vient ensuite à la bibliothèque d'Argentré rencontrer les enfants et répondre à leurs questions. Le 16 juin 2016, les CM des écoles Cousteau et St Cyr-Ste Julitte ont rencontré Agnès Laroche autour de son roman : Duo pour une enquête.

Prix T'aimes lire

Pour la seconde année la bibliothèque est partenaire de la librairie M'Lire pour ce prix destiné aux classes de la 4e à la



2^{nde}. Il s'agit de lire jusqu'à fin avril 2017 une sélection de 8 ouvrages de qualité publiés en français dans des collections dites « ados », puis de voter afin d'élire le lauréat.

Les bulletins de vote peuvent être déposés dans l'établissement scolaire, à la bibliothèque d'Argentré ou à la librairie M'Lire. Des rencontres avec les auteurs se dérouleront dans des établissements scolaires et au théâtre de Laval en fin d'année scolaire.

Nouveauté : Cette année un vote parallèle est ouvert aux adultes. N'hésitez pas à venir emprunter!



École de musique et de danse Maurice Ravel

MAI TIEN DES EFFECTIFS

☎ Christophe Turcant | 02 43 91 45 15 | contact@ecolemauricravel.fr

Après une forte augmentation l'année scolaire précédente, l'École de Musique et de Danse Maurice Ravel a stabilisé son effectif avec 459 élèves en septembre 2016.



En ce qui concerne l'animation culturelle, Christophe Turcant a surpris les élus d'Argentré avec la venue d'un « maestro » à l'Escapade le 9 novembre : en effet, un des compositeurs d'orchestre d'harmonie les plus réputés au monde est venu encadrer une répétition à Argentré (de passage entre le Japon et les États Unis... !). Les musiciens de l'orchestre d'harmonie de l'école, ravis, ont ensuite participé à un concert sous sa baguette, à la salle polyvalente de Laval le 11 novembre, devant 1300 personnes...!

Manifestations à venir

DECEMBRE				
Samedi 3	18h00	Concert class des grands élèves (salle des loisirs)		Louvigné
Samedi 3	20h00	Concert des jeunes instrumentistes (salle des loisirs)		Louvigné
Samedi 10	11h	Audition (salle Fauré-Ravel)		Bonchamp
Dimanche 11	17h	Concert de Noël avec Classe de chant et chorales (église)		Argentré
12 au 15		Portes Ouvertes des cours de danse		Entrammes / Argentré
Samedi 17	Après-midi	Concert du Big Band (salle du Rocher Fleuri)		Laval
JANVIER				
Samedi 14	19h30	Soirée années 20 (invité: Big Band du Sud Mayenne) aux Angennoises		Bonchamp
27 au 29		Folles Journées en région		Laval
FEVRIER				
Samedi 4	11h	Audition (salle Fauré-Ravel)		Bonchamp
MARS				
Samedi 4	20h30	Concert du Big Funk Brass (Les Angennoises)		Bonchamp
Dimanche 5	15h00	Concert de Funk par l'École M. Ravel (Les Angennoises)		Bonchamp
Dimanche 12	15h00	Spéctacle musique et danse (L'Escapade)		Argentré
Dimanche 19	Après-midi	Stage avec « A corps D »		Bonchamp
Samedi 25	20h30	Concert Rock avec « Pat O May » (L'Escapade)		Argentré
Dimanche 26	Journée	Master classes avec membres du groupe « Pat O May » (à l'école)		Bonchamp
AVRIL				
Samedi 1er	11h	Audition (salle Fauré-Ravel)		Bonchamp
Samedi 29	matin	Stage avec « A corps D »		Bonchamp
Samedi 29	18h et 20h30	Concerts Projet Départemental Trompette (salle du Maine)		L'Huisserie
MAI				
Samedi 6	20h	Concert des jeunes instrumentistes (salle des loisirs)		Louvigné
Samedi 13	20h30	Spéctacle des écoles de l'Agglo et « A corps D » (Les Angennoises)		Bonchamp
Samedi 20	20h00	Concert avec l'atelier théâtre (L'Escapade)		Argentré
Dimanche 21	Après-midi	Concert avec l'atelier théâtre (L'Escapade)		Argentré
Dimanche 28	11h	Concert écoles de l'Agglo décentralisé		Montfleurs
JUIN				
Samedi 10	17h	Fête de l'École Maurice Ravel		Entrammes
Dimanche 11	17h	Concert écoles de l'Agglo décentralisé (Château de la Roche)		Ahuillé
Samedi 17	Après-midi	Fête de la Musique (Place des Angennoises)		Bonchamp
17 et 18	20h00	Spéctacle de danse de l'École M. Ravel (Les Angennoises)		Bonchamp
Mercredi 21	(à préciser)	Participation des cuivres à la fête du CRD		Laval
Samedi 24	Matin	Portes ouvertes		Bonchamp
JUILLET				
Samedi 1er	21h	Petit Bal		Parné sur Roc

Après ce « départ en fanfare », d'autres beaux moments artistiques seront proposés pendant l'année, notamment un concert de Noël à l'église d'Argentré le 11 décembre, une journée avec le « Big Funk Brass » à Bonchamp début mars, et surtout un concert avec le guitariste-compositeur « Pat O May » à Argentré le 25 mars (salle de l'Escapade).

En ce qui concerne la danse, le spectacle traditionnel du 17 juin 2017 sera précédé d'événements où la danse et la musique se côtoieront : le concert de Noël à l'église d'Argentré et le spectacle musique et danse du 12 mars à l'Escapade.

à noter

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter
Christophe Turcant,
directeur,
au 02 43 91 45 15
ou 06 84 37 69 33.

RÊVE D'ÉTOILES

Elisabeth Faure et Laurence Huaultmé | associationrevesdetoiles@aposte.net



L'école de danse Maurice Ravel dispense des cours de modern jazz et classique pour les enfants, garçons et filles, à partir de 5 ans.

Cette année, les élèves et leurs professeurs, Aurélie et Lucie, vous présenteront le gala le Samedi 17 Juin 2016, Salle des Angeoises à

Bonchamp.

L'association « Rêves d'Etoiles » accueille avec grand plaisir tous les parents, grands-parents et amis susceptibles de bien vouloir partager leurs compétences pour les aider dans l'organisation du gala, dans une ambiance chaleureuse.



Le bureau, Présidentes : Laurence Huaultmé et Elisabeth Faure, secrétaire : Valérie Jamin, trésorières : Dany Lerioux et Nelly Huchet
Pour tout renseignement : Christophe Turcant, directeur, au 02 43 91 45 15 ou au 06 84 37 69 33.

ArThéA

LA RELÈVE ASSURÉE !

Coralie Cavan | arthea@argentre.fr | 02 43 37 36 77 | 06 11 45 28 22



Lors de la dernière assemblée générale, Marie-Claude Gruaist et Pascal Bricard, respectivement présidente et trésorier, ont émis le souhait de quitter le bureau. Nous tenons à les remercier très sincèrement pour leur enthousiasme et leur disponibilité.

Un nouveau bureau a donc été élu :

Coralie Cavan : Présidente
Christine Gougeon : Trésorière
Sophie Sabin : Vice-trésorière
Sylvie Druet : Secrétaire

Lucie Raimbault, comédienne qui avait animé l'atelier l'année dernière, a annoncé, à son grand regret, son indisponibilité pour l'année 2016/2017. Nous la remercions également pour la qualité de son travail et son engagement auprès des enfants.

La comédienne et chanteuse Lise Moulin nous a fait le grand plaisir



d'accepter l'animation des ateliers de la nouvelle saison. Les enfants d'Argentré connaissent bien déjà Lise qui est intervenue plusieurs fois dans les écoles. Son projet, en tant que professionnelle au sein du duo Bretelle et Garance, mais également comme professeur, est de mêler différents arts, et particulièrement le théâtre, sa formation initiale, et la musique.

Grâce à une communication efficace, deux groupes ont pu être créés selon deux tranches d'âge : 7/10 ans, 11/15ans. Les cours se déroulent le jeudi soir dans la salle de motricité de l'école Les Dauphins. Nous remercions la municipalité qui met à

disposition cet espace et qui permet à l'association, grâce à sa subvention, de maintenir cette activité dans la commune.

Vingt et un enfants auront donc la chance de monter avec Lise un spectacle pour les représentations qui se dérouleront les 20 et 21 mai à la salle de l'Escapade. Notez d'ores et déjà les dates, l'entrée est gratuite !

En attendant cette belle fête théâtrale et musicale, les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année 2017.

Familles rurales

HELLO AND WELCOME TO THE ENGLISH CLASS!

☰ Nicole Labille | famillesrurales@argentre.fr | www.argentre.fr/famillesrurales

Depuis octobre 2016, 2 cours d'anglais sont proposés Salle de la Jouanne le mercredi soir : Niveau 1 (petit niveau) de 18h30 à 19h45 et Niveau 2 (niveau qui permet de discuter de tout et de rien) de 20h à 21h15.

Ces cours sont basés sur la conversation et ont lieu dans la bonne humeur et dans la convivialité. Les adultes présents souhaitent améliorer leur vocabulaire, leur expression orale puisque leur but,

en général, est de s'exprimer plus facilement lors de voyages à l'étranger. Par conséquent, Nelly Gohier qui enseigne l'anglais à des adultes à Laval et aux environs depuis une vingtaine d'années, propose des activités variées : discussion sur différents thèmes, jeux, sketches... Le but étant que les adultes se sentent plus à l'aise avec cette langue. N'hésitez plus, ne craignez rien, ces cours font plus penser à « un club »

où l'on échange, où l'on « chat » avec le but de progresser tout en ne se prenant pas la tête!!
Bye for now.....

à noter

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 20h30 à la salle de la Jouanne.

Comice agricole

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE

☰ Steven Mottier | steven.mottier@argentre.fr

Le Comice a eu lieu cette année, en deux temps :

- Samedi 2 juillet : Présentation et concours bovins et équins, panier du jardinier, pesée du panier garni,

exposants. Le repas du midi a affiché complet.

- Samedi 29 octobre : Succès de la Soirée Jambon à l'os.

Le bilan est très positif. A reconduire

en 2017 !!!

Le Président, et son équipe, souhaitent remercier les personnes qui ont participé à cette réussite.

ADMR

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

☰ argentre.admr53@wanadoo.fr | 02 43 68 15 41

Vous recherchez une solution pour le ménage et le repassage, provisoirement ou régulièrement... Nous nous adaptons à vos horaires et à vos habitudes d'entretien du logement. L'ADMR s'occupe de tout : gestion administrative, recrutement, formation, remplacement... Vous êtes déchargés de la fonction employeur. Dans le cadre d'un soutien lors d'un changement familial ou de prise en charge pour le maintien à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou en incapacité temporaire : une réduction ou crédit d'impôt de 50% est possible.

Téléassistance

Vous voulez rester chez vous en toute sécurité ? La téléassistance vous permet d'être reliés 24h/24, 7jrs/7 au plateau d'écoute de l'ADMR. Grâce à un médaillon ou un bracelet, vous



pouvez facilement établir le contact avec nos opératrices d'écoute que ce soit en cas d'urgence ou simplement pour discuter. Elles réagiront en conséquence et, si besoin, alerteront le réseau de proximité ou les secours. Possibilité de prise en charge

(Prestation de Compensation du Handicap, Allocation Personnalisée d'Autonomie ou par votre mutuelle ou caisse de retraite) et de réduction d'impôt.

Société de pêche

ATTENTION, NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Francis Gouget | 02 43 37 37 32 | peche@argentre.fr



C'est l'Association Agréée de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
Président : Francis Gouget (06 45 51 12 28)
Vice-Président : Bertrand Cousin (07 77 36 59 70)
Trésorier : Emmanuel Remond (06 36 91 74 23)
Secrétaire : Olivier Menardais (06 38 38 76 68)
Bilan des cartes 2016 : 320 adhérents.
Le bilan alevinage 2016 a été

satisfaisant.
Nous avons pu réintroduire dans le cours d'eau de la Jouanne 2140 brochetons de 12cm environ
Alevinage pour cette fin d'année 50 kg de sandres de 2 ans et 120kg de gardons.
Attention la réglementation a changé : Désormais un quota journalier de 3 carnassiers (black-bass, sandres, brochets) dont 2 brochets maximum s'applique pour chaque pêcheur dans

les rivières de seconde catégorie.

Taille minimale de capture :

-Brochet = 60cm

-Sandre = 50cm

-Black-bass = 40cm

Chaque pêcheur est invité à venir prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

- Bureau de Tabac d'Argentré (Mr et Mme Beauchef)
- Fleuriste «Méli-Mélo Fleurs et Déco» à Bonchamp
- Bar-Tabac «Le Central» à Bonchamp (Mr Daburon)

Ou sur le site : www.cartedepeche.fr.
RAPPEL : bien sélectionner lors du renouvellement ou de l'acquisition d'une carte par internet l'association « Argentré ».

Rappelons-le, la pêche est une passion et demeure un loisir accessible à tous, procurant des joies sans cesse renouvelées à tout âge.

L'ensemble du Bureau vous souhaite une bonne pêche sur les rives de la Jouanne.

Club des aînés de la vallée de la Jouanne

VOYAGE, PIQUE-NIQUE, PÉTANQUE... DES AÎNÉS ACTIFS

Jules Leclerc | 02 43 37 31 76

L'année s'est bien déroulée, avec toutes nos manifestations, surtout notre concours de boules le 21 juin 2016. Pour 2017 nous organiserons deux journées de boules.

Le pique-nique à l'Huisserie a été très apprécié. Le bal du 4 septembre nous a donné satisfaction.

Voyage dans le Jura : une bonne animation malgré le brouillard.

Tous les jeudis, nos adhérents se retrouvent à la salle de la Jouanne, de 14h à 18h : boules, cartes, jeux de société...

Sans oublier la marche, le premier lundi de chaque mois et le concours de belote.

Dates à retenir pour 2017 : Assemblée



générale le 19 janvier, bal le 26 février avec R. Chevalier, repas dansant le 1^{er} avril Y. Sourdin, et le voyage en

Dordogne et dans le Périgord du 16 septembre au 23 septembre.
Bonnes fêtes de fin d'année.

Fêlés de la caisse

PREMIERS DANS CHAQUE CATÉGORIE !

👤 Bruce Le Teuff | lesfelesdelacaisse@argentre.fr

Le championnat départemental 2016 des Caisses à savon a eu lieu à Changé du 18 au 22 juillet. 24 jeunes y étaient inscrits à bord de 9 caisses. De retour à Changé, sur la même piste que l'année dernière (malheureusement), les jeunes ont remporté les premiers prix de chaque catégorie.

Moins de 10 ans : La Turbo, **10-13 ans :** 1. Opticali ; 2. La Lune mobile, **14-17 ans :** Dissert, **prix de l'esthétique :** Radar.

Les parents ne sont pas en reste : ils sont nombreux à être venus encourager leurs enfants lors du jury esthétique et des descentes nocturnes. Reconnaissables grâce à leur T-shirts « Salsa » (Service Animation Louvigné Soulgé Argentré), ils se sont investis,



comme chaque année, dans la fabrication et la réparation des caisses. Notre association a pour but d'aider le service jeunesse intercommunal dans tous ses projets divers et variés. Aussi, elle a toujours besoin de nouveaux

parents volontaires pour devenir «fêlés» et participer au championnat 2017 !

L'association a participé aussi à l'animation des Virades de l'espoir.

Don du sang

PLEINS FEUX...

👤 Olivier Youinou | adbsb-bonchamp53@sfr.fr

Notre association fonctionne bien, riche d'une quinzaine de membres très actifs de tout âge. Grâce à eux, les donneurs sont accueillis tous les deux mois à la salle des fêtes de Bonchamp. Cette collecte tourne bien, atteignant souvent le maximum de poches de sang possible dans le créneau horaire imparti. Et pourtant, l'association est en perpétuelle recherche de nouveaux donneurs. Il n'est en effet pas toujours facile de se libérer un jeudi après-midi et il faut savoir qu'un donneur ne vient en moyenne qu'une fois et demie par an à une collecte.

C'est pourquoi l'association aime faire parler d'elle, être sous les feux des projecteurs, afin de sensibiliser au don de sang. Récemment également, la troupe Théa Vaïges est venue présenter sa pièce « Tout le plaisir est pour nous » à la salle de l'Escapade, devant plus de 200 spectateurs conquis.

En plus de rappeler notre existence, ces actions ont permis de présenter rapidement le don du sang puis de faire face à quelques questions ou a



priori sur les collectes, genre : « Mon sang, j'ai toujours peur d'en manquer, alors je le garde pour moi ! »... Alors que le corps reconstitue ses réserves dans les 24 heures suivant le don. Quand on sait que, lors d'une opération qui a mal tourné, il est arrivé de transfuser jusqu'à 200 poches de sang à un/une malade pour le/la sauver, quand on sait qu'un million de personnes par an est soigné en France grâce au don du sang, on comprend la nécessité de toujours encourager à venir à nos collectes. D'autant plus que le sang ne se conserve que 42 jours au maximum.

à noter

Assemblée Générale :

vendredi 10 mars 2017 à la salle des fêtes de Louvigné.

Prochaines collectes, à la salle des fêtes de Bonchamp, route du Mans : les jeudis 29 décembre 2016, 23 février, 20 avril et 15 juin 2017. Elles commenceront désormais dès 14h15, avec accueil dès 14h00, les derniers donneurs pouvant se présenter jusqu'à 19h00.

Le mot du président

ALAIN FAVRIS RENOUVELLE SON MANDAT

 Alain Favris | us@argentre.fr



J'ai pris la présidence de L'US Argentré en septembre 2014 et j'ai pu mesurer l'engouement des habitants à pratiquer un sport dans leur commune mais aussi le formidable travail des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour proposer une pratique sportive adaptée à tous et à toutes.

En juin 2016, lors de l'assemblée générale, j'ai souhaité continuer afin de voir aboutir certains dossiers en cours et surtout en voir aboutir d'autres.

L'US Argentré a fait le bilan de toutes ses sections sportives, bilan positif

pour la totalité d'entre elles et surtout une augmentation d'effectif, non négligeable, pour certaines.

Les sections running et marche nordique ont naturellement intégré L'US Argentré depuis la rentrée, elles fonctionnent maintenant en toute autonomie, avec près de 30 runners et autant de marcheurs. Le projet de relancer le basket à Argentré est sur la bonne voie, deux personnes se sont proposées pour le remettre en route, c'est une bonne nouvelle pour la commune, L'US sera aussi présent pour les accompagner.

Pour cette nouvelle saison, le bureau sera le même, à une exception près, Stéphane Galli, secrétaire durant deux ans, vient de reprendre la présidence du badminton et a laissé sa place à Virginie Huet. Je tenais à le remercier pour son efficacité et son relationnel au secrétariat, il ne nous lâche pas pour

autant puisqu'il assurera la transition avec Virginie. Marcel Chesnay reste vice-président et Patrick Zins, trésorier. Les effectifs ont nettement augmenté, ils sont passés de 600 à près de 750, toutes sections confondues, j'attends donc de la municipalité une prise de conscience de cet état de fait car Sébastien Dubois, l'éducateur sportif actuel, ne pourra pas assumer toutes les demandes et ce à très court terme. J'ai demandé aux sections de faire un inventaire de leurs effectifs et aussi de me donner les infos sur les moyens utilisés pour assurer les encadrements des sportifs.

Pour conclure, l'idée de la tenue du forum des associations dans le centre bourg a été bénéfique pour les associations sportives et autres, c'est plus facile d'attirer du monde quand on est visible !

Section Badminton

L'US BADMINTON A 10 ANS

 Stéphane Galli | badminton@argentre.fr



Créée par Stéphane Galli en septembre 2006, la section badminton est, maintenant, partie prenante dans le paysage sportif argentréen. Au fil des ans, une équipe solide s'est constituée et l'attrance des habitants pour ce sport est chaque année une belle surprise. Président de 2006 à 2012, Stéphane Galli a passé les commandes à Frédéric Durand puis Vanina Jame et David Querrec pour revenir pour cette nouvelle saison, après 2 années passées au secrétariat de L'US, au poste de co-président avec

David Querrec. Le bureau 2016/2017 s'est aussi étoffé avec 2 secrétaires, Maud Guilbault et Gaëlle Blanchet et 2 trésoriers, Sylvain Deligeon et « L'Exceptionnel » Pierre Emile Louis qui n'a pas hésité à prendre en charge ce poste en lieu et place de Amandine Chemin.

Les effectifs sont stables avec 40 adultes et 1 douzaine d'ados (de 11 à 16 ans). Pour le championnat adulte, l'équipe 1 jouera pour la 1ère fois en division 3 et l'équipe 2 en division 4. C'est grâce à « Association en fête » de début septembre que l'engagement de 2 équipes a été possible car, fin août, il manquait 3 femmes compétitrices. Pour la D3, l'objectif annoncé est le maintien, pour la D4, le plaisir de jouer fait partie de l'esprit dans lequel le bad doit se pratiquer.

Pour débiter cette saison 2016/2017, la section a organisé sa PBN 2016 (Party Bad Night 2016) le 30



septembre dernier: 60 joueurs et joueuses ont répondu favorablement à l'invitation du club, ils ont pu souffler les bougies pour le dixième anniversaire de la création de la section badminton à Argentré.

à noter

Concours de belote :
vendredi 27 janvier à 20h,
salle des fêtes.

Section BMX - VTT

BON ANNIVERSAIRE : 30 ANS !

☰ Pascal Bricard | bmx@argentre.fr

La saison vient de se terminer pour les pilotes du club BMX Argentré et globalement elle a été très bonne au vu des excellents résultats.

Sur la saison, pour la coupe régionale, à l'issue du classement final, le club a réussi à avoir 11 pilotes récompensés dont 5 dans la catégorie Elite, Arnaud Huard termine sur la première marche du podium. Terry Besnier termine lui aussi 1^{er} en 17/24 ans.

Sur cette même saison, notons aussi les bons parcours de Quentin Gesbert et Arnaud Huard sur les coupes de France.

Concernant les coupes de France 2017 le club aura 6 pilotes argentréens engagés. Souhaitons leur un aussi bon parcours que cette année.

Le 12 novembre, le club a fêté ses 30 ans... Alors si vous voulez que le club



continue sur sa belle lancée, venez rejoindre un club dynamique avec un

super président et ses membres du bureau, sans oublier les pilotes !

Section Cyclo

SUR LES ROUTES DE L'ARDÈCHE...

☰ Jean-Pierre Pommier | 02 43 37 38 07 | cyclo@argentre.fr | www.argentre.fr/cyclo

Du 16 au 18 juin 2016, Bruno, Noël, Daniel, Alain et Patrick ont participé à l'Ardéchoise sur le parcours des Gorges. Un programme copieux les attendait avec 485 km, en 3 étapes, 23 cols et 8 280 mètres de dénivelé. Ils se félicitent d'une belle organisation et une très belle épreuve pour accompagner ce défi sportif. Néanmoins sur la dernière étape les conditions climatiques ont rendu les descentes très difficiles. Ils étaient obligés de s'arrêter pour se réchauffer... Pour la saison prochaine, le retour sur les terres du « Blaireau » (pour les plus jeunes, il s'agit de Bernard Hinault, 5 fois vainqueur du tour de France) semble faire partie des objectifs du club. La porte du club reste ouverte pour l'accueil de nouveaux adhérents.

Nos sorties hebdomadaires ont lieu le samedi et dimanche, vous trouverez les parcours sur le site internet.



Section Football

DES JEUNES ENGAGÉS AU SERVICE DES PLUS JEUNES

David Leroisnier | football@argentre.fr



Tous les feux sont au vert pour cette saison 2016-2017 avec un record de licenciés pour le club. Nous sommes aujourd'hui 255 répartis dans 18 équipes.

Après un bon parcours en coupe, notre équipe 1ère a pris la tête de son championnat, nos équipes B et C font également un bon début de championnat.

Nos jeunes progressent et cela devrait porter ses fruits pour la 2ème partie de saison.

Le club house tant attendu est en construction et devrait être opérationnel au mois d'avril 2017.

Loin des grands centres de formation français, l'épanouissement des jeunes

joueurs de football incombe aux clubs amateurs. L'US Argentré Football ne déroge pas à la règle et la pérennité de son Ecole de foot repose sur le dévouement des bénévoles qui veillent à l'émergence de nos graines de footballeurs. Parmi eux, trois U15 assistent les adultes qui encadrent nos jeunes pousses chaque mercredi après-midi.

Florian Véron, Tristan Javelle et Nathan Laurent contribuent à la mise en œuvre de valeurs telles que la transmission et le plaisir de vivre ensemble, qu'ils ont eux-mêmes reçues de leurs aînés, et qu'ils semblent déjà s'être appropriées. Ainsi, même s'ils admirent de grands clubs français, leur action correspond

plus nettement à l'esprit du football amateur. Florian, qui souhaite devenir coach sportif, et Nathan, qui envisage de devenir éducateur sportif et entraîneur, unissent leurs ambitions personnelles et leurs loisirs. Ils s'occupent respectivement des U9 et des U11. Tristan, lui, a commencé à aider l'adulte en charge des entraînements alors qu'il venait y voir jouer son petit frère. Il accompagne cette année les U13.

Tous les trois désirent continuer à jouer au football mais également à participer à la vie associative de la commune. Ils auront ensuite le choix de développer leurs compétences naissantes ici ou ailleurs.

Un grand merci à eux !

Merci également à nos bénévoles, éducateurs, sponsors et à notre arbitre pour leur soutien et leur fidélité.

Nous recherchons une ou des personnes qui seraient intéressées par l'arbitrage.

Contact : Sébastien Pannetier (Secrétaire) 06 49 71 38 58

David Leroisnier (président) 06 63 21 28 81

Marche nordique

QU'EST CE QUE LA MARCHÉ NORDIQUE ?

Cécile Bréhéret-Coëffé | marchenordique@argentre.fr

La marche nordique est un sport de plein air qui consiste en une marche accélérée pratiquée à l'aide de bâtons conçus spécialement pour ce sport. Les bâtons permettent de se projeter vers l'avant et sollicitent l'ensemble des muscles. La marche nordique est inspirée du ski de fond. Sport d'endurance, il s'adresse aux femmes comme aux hommes, et peut se pratiquer à tout âge.

A Argentré un groupe s'est mis en marche en octobre 2015 sous l'impulsion d'Hervé. Devant le succès et la persévérance d'une quinzaine de marcheurs, nous avons décidé de rejoindre cette année l'US.

Chaque dimanche matin, en toutes saisons, rendez-vous au parking de

l'Escapade à 9h30 pour une séance de 2 heures environs, échauffements et étirements inclus. Nous marchons autour de 9/12 km chaque dimanche. Les chemins d'Argentré sont assez nombreux pour varier les plaisirs et notre guide, Jean-Pierre, connaît tous les détours !

Nous sommes aujourd'hui une petite trentaine d'inscrits, chacun venant au gré de ses disponibilités. L'ambiance est conviviale malgré les efforts physiques et c'est aussi l'occasion de rencontrer des argentréens ou des voisins.

Cette année, nous prévoyons quelques sorties à l'extérieur de notre commune mais aussi des sorties nocturnes (au beau temps bien sûr)



et une journée de marche avec pique-nique.

Vous hésitez ? Venez essayer et vous reviendrez !

Cécile Bréhéret-Coëffé, présidente
Hervé Maharault, vice président
Jean Pierre Thibault, secrétaire-trésorier.

Section Volley

UNE ÉQUIPE LOISIR MIXTE

Antoine Rihard | volley@argentre.fr

L.U.S. Argentré Volley est représentée cette saison par une équipe de loisir mixte. Nous avons un petit effectif



qui ne demande qu'à grandir. Celui-ci est chaleureux et toujours de bonne humeur. La convivialité est notre mot d'ordre, d'ailleurs chaque rencontre se termine autour d'une table parfois bien garnie.

Le volley est un sport de ballon et d'équipe facile d'accès à tous, idéal pour une reprise d'activité physique. Ses règles sont simples, il n'y a pas de contact entre les joueurs et les qualités requises sont axées sur le dynamisme et la tonicité plus que sur l'endurance.

Cette année, le club accueille toutes personnes de plus de 16 ans. N'hésitez pas à franchir les portes du gymnase et nous rejoindre sur le terrain. Vous

serez accueillis à bras ouverts quel que soit votre niveau ou votre âge.



Section Pétanque

REPRISE DES SOIRÉES PÉTANQUE

Michel Lerioux | petanque@argentre.fr

La saison vient de se terminer et comme chaque année, les résultats ont été satisfaisants. Une petite baisse dans le nombre de participants aux soirées du vendredi (en moyenne 20) mais des satisfactions au niveau des championnats des clubs.

L'équipe féminine, après une montée en deuxième division s'est maintenue à ce niveau, c'était l'objectif du club... Une équipe homme a été engagée cette saison, le championnat n'est pas encore terminé.

La participation aux différents concours organisés dans le

département a permis aux joueurs et joueuses de progresser.

Une équipe féminine a participé au grand prix de la Flèche et n'a échoué qu'au stade des demi-finales

Rendez-vous début février pour la reprise avant la coupe de France (5 mars 2017).

Il est toujours possible de s'entraîner le mercredi et vendredi après-midi avec les plus mordus du cochonnet.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous



Section Gym douce

LE GROUPE S'AGRANDIT !

Chantal Le Moine | gym@argentre.fr

20 nouveaux adeptes de la gym sont venus rejoindre le groupe déjà existant.

Nous voilà donc 50 inscrits !

Chaque vendredi matin nous nous retrouvons à la salle des sports de 10h15 à 11h15,

Sébastien Dubois, notre coach anime les séances, c'est un moment de convivialité mais aussi l'occasion d'entretenir notre santé morale et physique.



Section Randonnée pédestre

A LA DÉCOUVERTE DE LA RIA D'ÉTEL ENTRE TERRE ET MER

☰ Maurice Bourdais | rando@argentre.fr | www.argentre.fr/rando

Le dimanche 22 mai, 62 randonneurs d'Argentré sont partis à la découverte de la ria d'Étel en direction de l'île de Saint Cado où ils ont pique-niqué.

Le matin, deux randonnées étaient proposées (8km et 12 km). L'après-midi, une marche de 8 km avec, pour terminer, la traversée en bateau.

Tarifs 2017

licence individuelle : 26 €

licence familiale : 50 €

Adhésion : 17 €

à noter

Dates à retenir pour 2017

Randonnée culturelle

**Dimanche 19 mars 2017
à Rennes.**

Randonnée bord de mer

**Dimanche 21 mai 2017
vers Granville**



Running

LA COURSE À PIED A LA « CÔTE » SUR ARGENTRÉ !

☰ Natacha Violette | 06 75 01 28 88 | running@argentre.fr

L'US running Argentré a pris un bon départ pour cette seconde année. 31 adhérents se retrouvent régulièrement sur les 3 créneaux dédiés, toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Lors de la réunion de rentrée du 10 novembre 2016, différents projets ont été évoqués : tests sportifs, programme spécifique ponctuel (fractionné, VMA, étirements...) avec la participation de l'éducateur sportif Sébastien Dubois, ainsi que quelques courses locales. Les runners peuvent rejoindre la section tout au long de l'année. Il n'est jamais trop tard pour commencer.

La section va très prochainement équiper les runners de tee-shirt aux couleurs d'Argentré, nous sommes encore à la recherche de quelques sponsors alors n'hésitez pas à nous contacter si le projet vous intéresse.

Vous pouvez nous rejoindre (au plan



d'eau) :

Le mercredi 18h30 à 19h30

Le samedi 9h à 10h

Le dimanche 10h à 11h.

Au premier plan, le bureau :

Jérôme Bourdais (trésorier), Henri

Xavier Roussel (vice-président),
Natacha Violette (présidente),
Stéphane Galli (secrétaire).

Au second plan : une partie des runners lors du pot de rentrée.

Section Tennis

L'US TENNIS : UN CLUB FORMATEUR

☰ Marcel Chesnay | 06 83 01 94 17 | tennis@argentre.fr

La saison 2016 a été une année riche : nombre record d'adhérents avec 139 licenciés, finances très saines (grâce aux nombreux partenaires et mécènes, que nous remercions) et organisation de nombreux événements.

2017 a démarré mi-septembre avec, à ce jour, 113 licenciés qui peuvent se perfectionner dans 23 groupes d'entraînement ou de cours mis en

place. Nous sommes donc sur une tendance un peu à la baisse mais nous nous situons toujours au-dessus de la moyenne du département, sauf dans la catégorie « Filles » et également au-dessus de la moyenne au niveau des Pays de Loire.

Le club a postulé et a été retenu par le Comité Départemental de la Mayenne, pour cette nouvelle

saison, pour recevoir le label « Club Formateur ». Pour ce faire, nous devons former de très jeunes pousses (6/7 ans) pour bénéficier d'une aide financière. Nous avons donc mis en place des entraînements « un peu plus intensifs » sur cette catégorie, mais pour autant nous n'en oublions pas tous les autres.



Section Tennis de table

LE PING : C'EST DE LA BALLE !

☰ Patrick Zins | 02 43 37 86 08 | tennisdetable@argentre.fr

Avec une hausse de près de 50 % de ses effectifs (+ de 35 pers), la section Tennis de Table a revu à la hausse ses objectifs pour cette nouvelle saison avec la création d'une 3^{ème} équipe seniors et l'ambition de faire évoluer son équipe première au meilleur niveau départemental dès janvier 2017 grâce au renfort de 2 anciens pensionnaires des championnats nationaux.

Pour les amateurs de ce sport ou simples curieux, n'hésitez pas à venir apprécier le niveau de jeu proposé, le vendredi soir dès 21h00.

Les amateurs de Ping peuvent dorénavant venir « taper la balle »

le mercredi soir à 19h45 à la salle multisport dans le cadre de notre nouvelle activité « loisirs ». Venez essayer et profiter de la structure et du matériel !



> Groupe Poussins – Cadets (année 2002 – 2008)



> Séance d'entraînement de nos plus jeunes joueurs

Nouveaux commerçants

Marie-Hélène Réauté | mariehelene.reaute@argentre.fr

M'PEINTURE



Emmanuel Mouetaux, habitant d'Argentré depuis un an, a ouvert son entreprise de peinture le 15 septembre dernier. Ses prestations vont de la peinture intérieure et extérieure, aux revêtements de sols et murs, petites faïences, et le démoussage de toitures. Il intervient sur un périmètre d'environ 30 km autour d'Argentré. Après 15 années dans le secteur logistique et un fort intérêt pour le bricolage, il a décidé

de se réorienter. Il s'est formé grâce à un titre professionnel de peintre en bâtiment dispensé par l'AFPA en 2009. Il a pu développer ses compétences durant 6 ans en tant que salarié dans l'entreprise Fontaine de Laval, entre autres, avant de s'installer à son propre compte.

M'Peinture : 06 31 74 87 51
mouetaux.emmanuel@orange

JE RÉPARE



Cédric Métayer, professionnel déjà connu par les argentréens au garage de la Carie, s'est installé en tant qu'autoentrepreneur à la Verrerie de Jaillet depuis le 1^{er} mars. Qualifié et expérimenté depuis plus de 20 ans, il a exercé en tant que mécanicien et carrossier. Il intervient sur tous types de réparations aussi bien à domicile que sur le lieu de travail pour les interventions de base (vidanges, changement de plaquettes,

disques...) sans frais de déplacement supplémentaires et dans un rayon de 30 km environ. Pour les dépannages mécaniques plus conséquents, il vous recevra dans son atelier, situé route de la Chapelle Rainsouin. Il répond à vos demandes du lundi au vendredi de 9h à 18h.

JE Répare : 06 20 45 67 73
cedricmetayer@orange.fr

DOUC'HEURES ESTHÉTIQUE



Laurence Hualmé, s'est installée en tant qu'esthéticienne à domicile depuis début novembre. Assistante maternelle pendant plus de 8 ans à Argentré, elle a fait le choix de changer de profession. Laurence : « J'aime beaucoup le contact humain, et l'idée de me déplacer à domicile me permet de prendre le temps de m'occuper de mes clients ». Vous pourrez retrouver les mêmes prestations qu'en institut : épilation, soins du visage, maquillage,

modelage, manucure... Elle viendra chez vous, vous dorloter, en se déplaçant sur tout le secteur de Laval agglomération du lundi au samedi de 9h à 19h sur rendez-vous au 06 46 46 00 87 ou via sa page facebook Douc'heures Esthétique.

L'COLORA



Depuis toute petite, Lora Guyard a toujours eu envie de créer, dessiner, imaginer... ses cahiers d'école peuvent en témoigner. Elle s'est donc tout naturellement tournée vers une formation d'artisanat et métier d'art en couture (BEP et BAC). Elle a imaginé son tout premier bijou à l'occasion de son mariage. Depuis, elle ne s'est plus arrêtée. La création de bijoux, accessoires, illustrations est désormais son activité principale. De

nombreuses réalisations sont visibles dans plusieurs boutiques de créateurs à Laval, Le Mans ou Vitry.

L'Colora : 06 12 56 96 72 ou sur sa page Facebook lcoloracreation.

MBR



Menuisier poseur de formation, Romain Brial a ouvert son entreprise en avril dernier. 16 années d'expérience au sein de l'entreprise Monné (Laval) lui ont permis de développer un véritable savoir-faire. Il vous propose aujourd'hui ses services pour tous vos travaux de menuiserie, d'agencement, d'isolations intérieure

et extérieure, aménagement de combles, dressing et la liste ne s'arrête pas là... Son champ d'intervention s'étend sur toute la Mayenne et les départements limitrophes.

MBR : 06 07 02 51 21
brialromain@gmail.com

LPS



La société LPS (Leudière Prestation de Service), créée en 1994 par Paul Leudière, était dirigée par son fils, Joscelyn, depuis 2009. Elle a été reprise par deux associés : Gaël Ribault et Valentin Prod'homme.

M. Ribault, connaît bien LPS puisqu'il en fut le chargé de mission comptable durant environ 10 ans. M. Prod'homme, également gérant de la société Emeraude Dépollution, fit la connaissance de Joscelyn Leudière via l'association de la Jeune Chambre Economique, où ils étaient, tous deux, membres actifs.

Les repreneurs, mayennais d'origine, avaient l'envie de collaborer depuis longue date. L'entreprise LPS leur a permis de franchir le cap.

Rappelons, que LPS, est une entreprise de nettoyage de voiries, rayonnant dans tout le grand ouest, et travaillant avec des collectivités locales, entreprises privées et particuliers. Les deux nouveaux associés ont souhaité reprendre l'entreprise avec ses neuf conducteurs de balayeuse, un mécanicien et une assistante gestion comptabilité.

LPS : 02 43 37 33 14

CALENDRIER DES FÊTES

Janvier

- 6 Vœux du maire**
- 6 BMX : galette
- 14-15 Pompiers : loto + galette
- 19 Club des aînés : AG + galette
- 13 Pétanque : galette
- 20 Familles Rurales: AG
- 21 Chorale**
- 27 ADMR : galette

Février

- 3 Jumelage : AG
- 11 ACFN : couscous

25 Théâtre : les fugueuses

- 26 Club des aînés : bal

Mars

- 4 Club des aînés : repas
- 11 A.P.E.L : repas dansant
- 12 Musique et danse**
- 18 Les babies : bourse aux vêt.
- 25 Concert Pat O'May**

Avril

- 1^{er} Club des Aînés : repas
- 4 Spectacle école St Cyr Ste Julitte

22 Théâtre

Mai

- 12 Hommage à Téléphone**
- 20-21 Semaine du théâtre**

Juin

- 11 Amicale Laiq. : fête de plein air
- 18 St Cyr : fête de plein air
- 24 Us Foot : tournoi de foot

Juillet

- 7 Argentré fête l'été

ÉTAT CIVIL

Naissances

- DUVAL Olivia**
6 juin 2016
- DURET Marion**
16 juin 2016
- REIGNER DI STEFANO Capucine**
29 juin 2016
- GÉRAULT Adam**
11 juillet 2016
- GAUDIN Lucas**
9 août 2016
- RAYNARD DESNOS Mila**
12 août 2016
- GENDRON-BOULAY Lucien**
20 août 2016

LADUREE-ROUSSEAU Marin

- 12 octobre 2016
- LEGENDRE Elena**
11/11/2016
- BESNIER Vy**
15/11/2016
- TRANCHARD Kellyana**
18/11/2016
- HOUZÉ DE L'AULNOIT Philomène**
23/11/2016

Mariages

- BERTIN Morgan et RIBEIRO REZENDE Larissa** - 2 juillet

PEYLET Julien et BESNIER

- Anne 16 juillet 2016
- GONY Sylvain et LE COQ Julie**
- 23 juillet 2016
- GESBERT BRUNO et GODARD Typhene** - 13 août 2016

Décès

- LEBOUC Jonathan**
29 août 2016
- MOREAU Nathalie**
6 octobre 2016
- GRIGNON Madeleine**
19 octobre 2016, épouse Papin

Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles

LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS

FDGDON53 : Francine Gastinel | 02 43 56 12 40 | techniciens@fdgdon53.fr

Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre deux espèces de rongeurs aquatiques envahissants (« RAE ») : le ragondin et le rat musqué.

En Pays de la Loire, 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués ont été capturés en 2015, essentiellement

grâce à l'action des bénévoles piégeurs et des chasseurs.

Pourquoi lutter contre ces nuisibles ? Pour lutter contre les pertes sur les cultures (estimées à 8 millions d'euro par an pour la seule région des Pays de la Loire) et pour protéger les cheptels contre la leptospirose, la toxoplasmose, la grande douve du foie, les ténias...

des maladies transmissibles à l'homme (53 cas humains en 2014).

Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente. L'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer tout comme la prise de conscience des enjeux et des risques réels.

DÉCHETTERIE

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

LIEUX	JOURS	ÉTÉ	HIVER
ARGENTRÉ <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	9h30-12h	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Jeudi	14h-18h	14h-17h
	Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
BONCHAMP <i>Route de Louverné</i>	Lundi	14h-18h	14h-17h30
	Mardi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
LAVAL <i>Z.I des Touches</i> 02 43 37 04 84	Lundi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Jeudi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Dimanche	9h-12h	9h-12h
LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle</i> <i>Anthenaise</i>	Lundi	9h-12h	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Jeudi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Vendredi	9h-12h	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

à noter

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

02 43 37 30 21

www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque

- lundi de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires
- mardi de 17h15 à 18h45 sauf vacances scolaires
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 17h à 18h45 à l'île Ô loisirs sauf vacances scolaires
- samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

La Poste

Guichet :

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, le bureau de poste d'Argentré a modifié, depuis le 4 avril 2016, ses horaires d'ouverture :

**Du lundi au vendredi :
14h30 - 17h00**

Le samedi : 09h30 - 11h30

Levée de la boîte aux lettres :

16h du lundi au vendredi,
11h30 le samedi

Social : Antenne solidarité

Uniquement sur rendez-vous
Tél : 02 43 59 71 10

Presse

Ouest France :

Chantal Lefort
06 70 71 38 69
lefort.chantal@sfr.fr

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :
02 43 02 73 16
cdlmargentre53@laposte.net

Permanence du conciliateur

Paul Siloret
3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h à la mairie

Pour tous renseignements, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Du nouveau dans les poubelles

A partir du 1^{er} septembre 2016, tous les emballages plastiques (quelque soit la nature du polymère) seront désormais acceptés dans les poubelles jaunes et dans les containers d'apport volontaire « emballages ».

Ils disparaîtront ainsi des poubelles noires « déchets ménagers ».

Déchets de soins perforants

Dépôt des boîtes à aiguilles avec couvercle vert à la pharmacie Coupeau du 2 au 7 janvier 2017.

Ramassage des ordures ménagères

Ordures ménagères, couvercles gris : mercredi

Produits recyclables, couvercles jaunes : jeudi (semaines impaires)

5 et 19 janvier, 2 et 6 février, 2, 16 et 30 mars, 13 et 27 avril, vendredi 12 et vendredi 26 mai, vendredi 9 et vendredi 23 juin 2017.

(sous réserve de confirmation par Laval Agglo. Se reporter au « mémo collecte 2017 », non paru à ce jour)



**Contact bulletin :
bulletin@argentre.fr**

Responsable de la publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction :
Monique Gouget, Yolande Goulay et Olivier Bénard
Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services
Impression : Imprim'Services
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

Argentré en images



Associations



Comice



Prix d'Argentré, Hippodrome de Laval



Associations



Vide grenier



Vide grenier



Prix d'Argentré, Hippodrome de Laval



Argentré fête l'été



Associations



Argentré fête l'été



Les Virades



Comice



Argentré fête l'été